



HAL
open science

Dialectes-créolisation-convergence Quelques hypothèses à partir du berrichon et du poitevin-saintongeais

Sibylle Kriegel, Ralph Ludwig, Stefan Pfänder

► **To cite this version:**

Sibylle Kriegel, Ralph Ludwig, Stefan Pfänder. Dialectes-créolisation-convergence Quelques hypothèses à partir du berrichon et du poitevin-saintongeais. Dufter Andreas; Grübl Klaus; Scharinger Thomas. Des parlers d'oïl à la francophonie : contact, variation et changement linguistique, 440, De Gruyter, pp.299-347, 2019, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 9783110541816. 10.1515/9783110541816-013 . hal-02477907

HAL Id: hal-02477907

<https://hal.science/hal-02477907>

Submitted on 13 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sibylle Kriegel, Ralph Ludwig et Stefan Pfänder
Dialectes – créolisation – convergence

Quelques hypothèses à partir du berrichon et du poitevin-saintongeais

Ich sage nicht : *entweder – oder*, sondern : *sowohl – als auch* ; es wird überhaupt in unseren Erörterungen *das nur* zu häufig, *das auch* zu selten gebraucht (ich erinnere z. B. an die über den Ursprung der Sprache geführten).

Hugo Schuchardt

À Annegret Bollée, géante de la philologie créole
À Gilles Bruneau, Issoldunois de souche et de cœur

Résumé : Cette contribution poursuit un double but : (a) approfondir l’hypothèse du rôle indéniable des dialectes oraux du français dans la créolisation. Deux dialectes français représentatifs et relativement éloignés l’un de l’autre ont été choisis ici pour montrer que sur l’arc dialectal-régional qui va du centre à l’ouest de la France et qui s’étend vers le sud jusqu’au nord de Bordeaux, ce sont essentiellement les lexiques qui divergent, tandis qu’on constate davantage de similarités quant à la grammaire. Nous nous efforcerons tout d’abord de caractériser ces dialectes à travers des échantillons de textes anciens, afin de nous interroger sur leurs éventuelles proximités avec les créoles, tout en nous basant – dans la mesure du possible – sur des textes dialectaux et des descriptions de ces parlers allant du 17^e au 19^e siècle, considérant les dialectes comme relativement stables et conservateurs jusqu’au 19^e siècle ; (b) proposer le concept de la convergence qui, à nos yeux, précise le « modèle zéro » d’Aboh/DeGraff (2017). Ce concept de convergence intégrera également la théorie de la grammaticalisation, élucidant certains paramètres cognitifs universels du changement linguistique. Nous appliquerons cette approche à un domaine grammatical-clé, et c’est ainsi que nous pourrions envisager une conciliation des deux scénarios de créolisation (continuité – rupture).

Mots-clés : créolisation, convergence, grammaticalisation, dialecte, berrichon, poitevin-saintongeais

Sibylle Kriegel, Aix Marseille Université, CNRS, LPL
Ralph Ludwig, Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg
Stefan Pfänder, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

<https://doi.org/10.1515/9783110541816-013>

1 La problématique : la créolisation et le facteur « romaniste »

Dans cette contribution,¹ nous nous proposons approfondir la question du rôle des dialectes français dans la créolisation (pour cette problématique, cf. Ludwig 2018). L'intérêt pour les dialectes provient de l'argument formulé, entre autres, par Robert Chaudenson (par ex. 2003) que de nombreuses traces des structures créoles, qui ne se trouvent plus dans le français standard actuel et qui pourraient ainsi faire penser à une copie d'autres langues ou à une nouvelle « invention », se retrouvent par contre dans les dialectes et français régionaux, codes linguistiquement conservateurs et aujourd'hui largement obsolètes. Seule l'analyse de ces dialectes – de l'arc dialectal français allant de la Normandie et du Centre jusqu'à la Gironde – permettrait donc d'appréhender réellement le rôle du français dans la créolisation.

Cette hypothèse et sa vérification empirique constituent un argument certain dans le débat sur deux scénarios de créolisation quant au rôle de la langue du colonisateur, à savoir, dans notre cas, du français : (1) scénario de la *continuité* ; (2) scénario de la *rupture*.

Existe-t-il donc un rapport de continuité ou de rupture entre français et créoles, ou non ?

Cette question vient d'être à nouveau posée par Mufwene (2015) ainsi que Aboh/Degraff (2017) ; les deux articles soulèvent les questions-clés de ce débat, tout en prenant clairement position. Ils refusent la théorie suivant laquelle il y aurait eu une rupture dans la transmission linguistique amenant à l'émergence des langues créoles ; celles-ci seraient une prolongation des langues romanes, rien ne justifierait un statut exceptionnel des langues créoles par rapport aux autres langues du monde, suivant une évolution « ordinaire ». Néanmoins, Aboh et DeGraff, plus explicitement que Mufwene, réservent une place importante à la grammaire universelle à l'intérieur de la créolisation.

Mufwene (2015) thématise en fait deux facettes différentes du scénario de continuité : il pose la question de savoir si les langues romanes sont plutôt le résultat de contacts linguistiques ressemblant à ceux qui ont permis l'émergence des langues créoles (cf. Schlieben-Lange 1977), ou bien si les langues créoles peuvent carrément être considérées comme de nouvelles variétés romanes (cf. Faine 1937 ; Hall 1958 ; Posner 1985 ; Trask 1996). L'auteur essaie de concilier les deux positions, affirmant qu'il existe de nombreux parallèles entre

¹ Nous remercions chaleureusement pour leurs interprétations, leurs lectures critiques et les nombreuses discussions Annegret Bollée, Florence Bruneau-Ludwig et Hector Pouillet.

les deux types de langues – romanes et créoles – (adoption de la langue du conquérant, importance des langues de substrat), mais que d'autre part, les raisons qui permettraient de classer les *langues romanes* en tant que *langues créoles* ne suffisent pas tout à fait. Une différence fondamentale reste l'évolution d'une situation essentiellement endogène dans le cas du roman, et exogène dans le cas des créoles. Dans ce contexte, Mufwene (2015) affirme que les langues romanes se sont davantage éloignées du latin que les créoles du français (« the Romance languages appear to have diverged more extensively from their lexifier than the creoles have » ; Mufwene 2015, 11), mais sans préciser les critères typologico-structurels auxquels il se réfère.

Aboh/DeGraff (2017) reprennent de manière détaillée les arguments des partisans de la théorie du scénario de rupture. Ils rejettent énergiquement l'idée selon laquelle le créole haïtien émanerait d'une phase pidgin, impliquant une réduction du système (Parkvall 2008 ; McWhorter 2011 ; cf. Aboh/DeGraff 2017, 413–420), ainsi que celle de la supposition d'une transmission entravée (la théorie du « break in transmission », notamment soutenue par Thomason/Kaufman 1988 ; cf. Aboh/DeGraff 2017, 407s.). D'après Aboh et DeGraff, la théorie de la « transmission interrompue » ne correspond ni à la transmission de la langue latine dans les colonies romaines en Gaule ayant conduit à l'émergence des langues romanes, ni à l'écologie de la créolisation aux 17^e et 18^e siècles. Dans les deux cas – la romanisation des colonies romaines en Gaule et la créolisation des colonies françaises dans la Caraïbe – le rôle des locuteurs apprenant une langue seconde (L2, « second language acquisition », c'est-à-dire « non-native language acquisition by adults ») est central (Aboh/DeGraff 2017, 423 et 431s.). L'émergence du créole haïtien s'inscrirait donc dans la continuité de l'évolution des langues romanes : « H[aitian]C[reole] emerged with *bona fide* structural < faits particuliers > suggesting its genetic affiliation with French » (Aboh/DeGraff 2017, 422). Ces auteurs soulignent que la parenté typologique entre latin et français est plus réduite que celle entre français et créole, notamment si l'on se réfère aux diverses variétés orales du français des 17^e et 18^e siècles.² L'importance des processus d'acquisition d'une langue seconde permet l'intervention à la fois d'éléments de la langue maternelle de ces locuteurs, et de schémas universaux liés à ce type d'acquisition. Aboh et DeGraff en donnent plusieurs exemples, tels que le complémentiseur *pour/pou* ; celui-ci peut régir une

2 « When we compare HC and French using the structural parameters identified by Meillet (1958, 148) to show that French < fall[s] into a typological class that is quite remote from the structural type represented by Latin », our comparison shows that HC and French, especially colloquial 17th- and 18th-century varieties, are typologically closer to each other than French and Latin are – with respect to word order, case morphology, definite determiners, and so forth » (Aboh/DeGraff 2017, 422s.).

phrase contenant un sujet ouvert en moyen français (« et lour donna rentes pour elles vivre » ; Aboh/DeGraff 2017, 439), et en créole haïtien (« Jan achte yon liv pou pitit li ka li li » ; Aboh/DeGraff 2017, 440), mais non en français standard contemporain ; cependant, dans les langues gbe, présentes dans la situation de contact de la créolisation, cette construction avec *pou* a un équivalent (Aboh/DeGraff 2017, 440s.). Ainsi, dans la créolisation, il se produit une « cascade » de processus acquisitionnels de L1 et L2 (« L2A-L1A cascade », Aboh/DeGraff 2017, 456–458)³ ; dans cette interaction complexe, des processus cognitifs tels que la réanalyse peuvent jouer un rôle certain. Les auteurs appellent leur théorie une « théorie zéro » (« null theory ») pour souligner qu'il s'agit d'une théorie potentiellement universelle qui n'implique aucun statut particulier, voire exceptionnel pour les langues créoles (cf. Aboh/DeGraff 2017, 402, note 2, 431).⁴

Cette contribution poursuit l'intention suivante. En premier lieu, nous approfondirons l'hypothèse du rôle des dialectes oraux du français dans la créolisation. Deux dialectes français représentatifs et relativement éloignés l'un de l'autre ont été choisis ici pour montrer que sur l'arc dialectal-régional mentionné, ce sont essentiellement les lexiques qui divergent, tandis qu'on constate davantage de similarités quant à la grammaire. Nous nous efforcerons tout d'abord de caractériser ces dialectes à travers des échantillons de textes anciens, afin de nous interroger sur leurs éventuelles proximités avec les créoles, tout en nous basant – dans la mesure du possible – sur des textes dialectaux et des descriptions de ces parlers allant du 17^e au 19^e siècle, considérant les dialectes comme relativement stables et conservateurs jusqu'au 19^e siècle.⁵

En deuxième lieu, nous proposerons le concept de la convergence qui, à nos yeux, précise le « modèle zéro » d'Aboh/DeGraff (2017). Ce concept de convergence intégrera également la théorie de la grammaticalisation, élucidant certains paramètres cognitifs universels du changement linguistique. Nous appliquerons cette approche à deux domaines grammaticaux-clés, et c'est ainsi que nous pourrions envisager une conciliation des deux scénarios de créolisation évoqués.

3 « [...] it thus appears that L2A[cquisition] did play a key role in Creole formation, with both the native languages of the L2 learners and general strategy of L2A influencing the shapes of their respective interlanguages and the ultimate outcome of creole formation. Our hunch is that L2A plays a similar role in other instances of language change [...] » (Aboh/DeGraff 2017, 456s.).

4 Cf. également Blasi/Michaelis/Haspelmith (2017) : « Here we analyse 48 creole languages and 111 non-creole languages from all continents and conclude that the similarities (and differences) between creoles can be explained by genealogical and contact processes, as with non-creole languages, with the difference that creoles have more than one language in their ancestry ».

5 Pour la problématique de la variation dialectale et régionale, cf. Chauveau (2007), ainsi que – plus précisément quant à la zone dialectale de la France de l'ouest – Rézeau (1984, 7–23).

Nous utiliserons désormais les abréviations suivantes : « crgua » (créole guadeloupéen), « crhaï » (créole haïtien), « FHR » (français hexagonal de référence), « frber » (français berrichon).

2 Les dialectes : quelques remarques sur le berrichon, le poitevin-saintongeais et leurs caractéristiques générales

Pour les deux dialectes en question, nous présenterons à chaque fois un échantillon de texte ancien. Nous caractériserons ensuite les traits de ces dialectes en comparaison avec les créoles antillais, partant du principe que ces derniers émergent avant les créoles de l’océan Indien, à savoir vers la fin du 17^e siècle. Les créoles haïtien, guadeloupéen, martiniquais etc. s’avèrent davantage imprégnés par des formes orales plus anciennes du français, et notamment par les dialectes (cf. Kriegel/Ludwig 2018). Pour cette comparaison, nous nous servons non seulement de l’extrait dialectal cité, mais – surtout pour la description du berrichon – d’un corpus plus important, ainsi que d’un certain nombre de descriptions linguistiques.

Quant aux deux aires dialectales en question, il n’est pas fait distinction, dans ce contexte, entre les différentes variétés : seront relevés les traits essentiellement grammaticaux, qui caractérisent ce dialecte dans son ensemble et/ou qui rappellent des caractéristiques des créoles. Tout comme d’autres l’ont postulé, il s’avérera que – concernant certains traits et certaines stratégies – ces dialectes se rapprochent davantage des créoles que ne le fait le français standard d’aujourd’hui. Mais nous tenterons de préciser cette comparaison, à la suite de laquelle les limites de ce rapprochement deviendront plus claires.

2.1 Le berrichon

2.1.1 Aire, histoire et locuteurs

Le berrichon est parlé dans toute l’ancienne région du Berry dont la capitale était la ville de Bourges sous l’Ancien Régime. Cette région était, à l’arrivée de Jules César et des troupes romaines, habitée par le peuple celtique des Bituriges (cf. Coulon 2017) ; de nos jours, elle comprend le Cher, l’Indre, une partie de la Creuse, ainsi que quelques parcelles du Loiret et du Loir-et-Cher. Il s’agit donc

d'une aire linguistique vaste, englobant plusieurs variétés. Le berrichon le plus typique est – ou a été – parlé, aux yeux de certains, à La Châtre, ou, pour reprendre la dénomination de George Sand, dans la Vallée Noire, c'est-à-dire entre les communes de La Châtre, Saint-Chartier et Nohant, comme l'explique Laisnel de la Salle (1875), qui fut au 19^e siècle – avec le Comte Jaubert – l'un des grands spécialistes de la culture berrichonne :

« C'est sans contredit dans le midi de notre ancienne province, et principalement dans ce que nous appelons le *Boischau*, que l'idiome berrichon est le plus curieux à étudier. Là, surtout, abondent les locutions originales, les vieilles maximes prudentes et sensées, les dictons plaisants et narquois, et il semble que le pittoresque de cette contrée se reflète dans le langage imagé de ses habitants. Situé sur les confins de la langue d'oïl et la langue d'oc, le bas Berry, et particulièrement l'arrondissement de La Châtre, se trouve parler un patois d'autant plus riche qu'il procède de ces deux vieilles langues, mères de notre français moderne. – En un mot, à l'exemple des *Bretons-Bretonnants*, les naturels de cette région sont de véritables *Berrichons-Berrichonnants*, et si jamais le besoin d'ériger une chaire de berrichon se fait sentir, on ne pourra guère la fonder ailleurs qu'à la Châtre »

(de la Salle 1875, vol. 2, 162).

C'est ici que Ferdinand Brunot entreprend des enregistrements dialectaux en 1913 (cf. Bernard 2017, 8s.). Mais, puisque nous ne distinguons pas entre les différentes « parlures » du berrichon, et afin de relever les traits essentiellement grammaticaux qui permettent de rapprocher dialectes français et créoles, nous nous référons à toutes les formes du berrichon, englobant par exemple sa variante solognote (cf. Matho et al. 2011, 7–17).

Le livre de Laisnel de la Salle (1875) – préfacé par George Sand, elle-même profondément liée à la culture berrichonne⁶ – marque une étape importante dans l'étude du berrichon ; mais ces vagues indications historiques et typologico-génétiques exigent quelques précisions. Le berrichon est clairement un dialecte d'oïl ; la Couronne de France intègre le Berry à son domaine à partir du 11^e siècle.

⁶ Certains livres de George Sand sont profondément imprégnés de la culture et des croyances berrichonnes, comme *La mare au diable* (1981 ; ¹1846) ou les *Légendes rustiques* (2010 ; ¹1858). C'est elle qui semble avoir créé le terme de « littérature orale », terme-clé de la théorie moderne de l'oralité, en se référant aux contes berrichons, dans la préface de ses *Légendes rustiques* : « Le paysan se souvient encore des récits de son aïeule, mais le faire parler devient chaque jour plus difficile. Il sait que celui qui l'interroge ne croit plus, et il commence à sentir une sorte de fierté, à coup sûr estimable, qui se refuse à servir de jouet à la curiosité. D'ailleurs, on ne saurait trop avertir les faiseurs de recherches que les versions d'une même légende sont innombrables, et que chaque clocher, chaque famille, chaque chaumière a la sienne. C'est le propre de la *littérature orale* que cette diversité. La poésie rustique, comme la musique rustique, compte autant d'arrangeurs que d'individus » (Sand 2010, 10). Cf. également la préface de Sand (1875) aux *Croyances et légendes de la France* de Laisnel de la Salle, ainsi que Bernard (2017, 20s.).

Cependant, surtout la partie sud du Bas-Berry – et justement la zone de La Châtre – reste pendant longtemps plus ou moins limitrophe de la langue d’oc, et ce contact laisse ses traces. Sans le moindre doute, le berrichon a joué un rôle dans la colonisation.⁷

2.1.2 Exemple textuel

Citons en exemple un extrait d’une chanson ancienne, relevant de la tradition de la Fête des Rois. En chantant ces couplets, des enfants, et même des gens plus âgés réclamaient, dans la région de Châteauneuf (Cher), « *la part à Dieu*, c’est-à-dire celle des pauvres » (de la Salle 1875, vol. 1, 25) :

Quoi que j’entends dans ceux maisons
 Parmi toute la ville ?
 Acoutez-nous, je chanterons
 De la Vierge Marie ;
 Chantez, chantez donc,
 Cabriolez donc !
 Chantez, chantez donc,
 Cabriolez donc !

Avisez donc ce biau gâtiau
 Qu’il est dessus la table,
 Et aussite ce biau coutiau
 Qu’est au long qui l’argarde.
 Ah ! si vous pouvez
 Pas ben le couper,
 M’y faut le donner
 L’gâtiau tout entier.

Ah ! si vous v’lez ren nous douner,
 Fates-nous pas attende,
 Mon camarad’ qu’a si grand fred,
 Moué que le corps m’en tremble.
 Dounez-nous-en donc,
 J’avons qu’trois calons
 Dans nouter bissac,
 Fasons tric et trac.

⁷ Cf. par ex. Donnadiou (2014), qui se penche sur le cas du Berrichon Hector-Louis de Barbançois, pionnier aux Amériques.

Ah ! dounez, dounez-nous-en donc,
 Fates-moué pas attende,
 Dounez-moué la fill' d' la maison
 Ah ! c'est ben la pus gente !
 Qu'est contre le feu
 Qu' coup' la part à Dieu.
 Je v'lons pas nous en torner
 Que nouter jau (coq) l'ait chanté
 (de la Salle 1875, vol. 1, 25s.).⁸

2.1.3 Remarques structurelles

2.1.3.1 Le verbe – le prédicat

Ainsi qu'il l'a été démontré dans Ludwig (2018), le système verbal du berrichon⁹ comprend un certain nombre de démarquages ou de simplifications¹⁰ qui – tendanciellement – le rapprochent du créole. Examinons d'abord la conjugaison, très caractéristique en berrichon.

Le *j(e)* combiné à la forme verbale de la première personne du pluriel désigne généralement – par opposition au français standard – la première personne du pluriel.

Berrichon :
 Acoutez-nous, *je* chanterons
 J'avons qu'trois calons
 Dans nouter bissac
 J'ons brandonné tous nos blés,

⁸ Cette chanson est également reproduite dans van Bever (1909, 177s.).

⁹ Cf., par ex., de la Salle (1875, vol. 2, 161–168) et Luron (2007). – Notre attention portant, dans ce contexte, essentiellement sur la grammaire, nous ne nous arrêterons pas sur la phonétique ; cf. pour celle-ci, et notamment pour la nasalisation progressive, inexistante en FHR moderne, mais très caractéristique d'un certain nombre de créoles français, comme frber *chîn-ne* 'chaîne' et crgua *lanmuit* 'la nuit' ; cf. Luron (2007, 78) et Ludwig (2018).

¹⁰ Aboh/DeGraff (2017) se défendent avec véhémence contre l'application du terme de « simplification » aux créoles. Dans notre approche, nous utilisons « simplification » au sens de 'réduction de marquage'. Les créoles ont abouti ainsi à une plus grande clarté et à une réduction importante des formes irrégulières, des principes concurrents, etc. ; cette évolution caractérise de nombreuses langues dans le domaine de l'oralité informelle (Ludwig 1996). Aboh et DeGraff refusent surtout, dans le cas des langues créoles, la « simplification » au sens de 'réduction de catégories et d'instruments communicatifs', position que nous partageons entièrement.

Y faut nous en artorner.

Pour ça c'que j'avons d'gangné

(Chanson *Les brandons* ; van Bever 1909, 178s.).

Le berrichon manifeste ici deux stratégies de simplification, visant une plus grande économie cognitive :

- un démarquage du pronom : *j(e)* devient ambigu et signifie, suivant le contexte, la première personne du singulier ou du pluriel. La désambiguïsation se fait par le suffixe ou – dans le cas des verbes irréguliers – par l'ensemble de la forme verbale. Les langues créoles ne suivent pas cette tendance ; le marquage de personnes se fait par la prédétermination, c'est-à-dire que les pronoms non homophones précèdent la forme verbale qui est en général invariable, sauf s'il y a opposition entre forme courte et longue, comme en *crgua al – alé* pour FHR *aller*.
- une simplification très nette quant aux formes verbales : le nombre moindre de formes irrégulières, et l'opposition entre la formation des temps composés avec *avoir* et *être* est (plus ou moins) supprimée par la généralisation du verbe *avoir* comme auxiliaire. À un niveau plus abstrait, le berrichon fait preuve ici – et dans d'autres domaines – d'une tendance à réduire, par opposition au français standard, les phénomènes d'irrégularité et à clarifier le système ; et c'est cette stratégie que nous retrouvons dans la créolisation.

Il a souvent été avancé que la plupart des marqueurs de temps, de mode et d'aspect en créole ont une étymologie française. En berrichon, on trouve déjà la forme *tait* à la place de *était* en FHR, et ce avec une nette évolution vers une grammaticalisation, aboutissant au marqueur temporel *té* dans la créolisation.¹¹

Berrichon :

Tous les jours, à la parade, Briquait il *tait* sus son derrière à la gauche du 3^e p'loton [...]

'Tous les jours à la parade, Briquet était sur son derrière à la gauche du 3^e groupe [...]' (Matho et al. 2011, 10s.).

Tant qu'à Briquet, il *tait* encore 3^e p'loton quand c'est qu'j'ai quitté le régiment. Il bouëttaillait encore un peu, mais il *tait* tout d'même ben résous

'Quant à Briquet, il était encore 3^e peloton lorsque j'ai quitté le régiment. Il boitait encore un peu, mais il était tout de même bien portant' (Matho et al. 2011, 16s.).

¹¹ Pour les détails de la grammaire aspecto-temporelle du *crgua* et de la particule *té*, cf. LMPT (2002, 26).

Créole guadeloupéen :

An *té* malad

1SG PST malade¹²

'J'étais malade' (LMPT 2002, 304).

2.1.3.2 Négation

De même que les créoles, le berrichon (comme très souvent le français oral populaire en général) utilise une seule particule de négation, en supprimant la première partie de la négation complexe par *ne ... pas*. Par contre, ainsi que le constatent aussi Aboh/DeGraff (2017, 48–53), *pa* est antéposé au verbe en créole antillais, et toujours postposé en berrichon.

Berrichon :

J'v'lons *pas* nous en torner

'Je ne veux pas que nous nous en tournions'

J'veux *pas* l'savouër, qu'il dit l'colon.

'Je ne veux pas le savoir, fait le colonel'

(Matho et al. 2011, 14).

Créole guadeloupéen :

An *pa* chonjé sa

1SG.SBJ NEG songer ça

'Je n'y ai pas pensé' (LMPT 2002, 29).

De ce point de vue, le berrichon se situe donc, en quelque sens, à mi-chemin entre le FHR et le crgua. De plus, en berrichon comme en créole, les deux techniques de négation, malgré la différence de position de *pas/pa*, permettent le maintien de l'ordre des mots à l'impératif, incluant un pronom d'objet direct. Cependant, en berrichon, c'est l'inversion qui est généralisée, alors que le créole guadeloupéen ne varie pas, dans aucune des deux constructions, l'ordre non marqué de la proposition affirmative. Mais, en tout cas, les deux langues divergent du FHR, puisque celui-ci prescrit deux ordres différents, à savoir l'inversion à l'affirmatif, et l'ordre non marqué à l'impératif négatif.

¹² En ce qui concerne les exemples créoles, nous donnons une version interlinéaire qui suit les *Leipzig Glossing Rules* (cf. <https://www.eva.mpg.de/lingua/pdf/Glossing-Rules.pdf>).

FHR :

Impératif affirmatif : Donne-le moi
 Impératif avec négation : Ne me le donne pas

Berrichon :

Impératif affirmatif : Acoutez-nous
 ‘Écoutez-nous’
 Impératif avec négation : Fates-moue pas attendre
 ‘Ne me faites pas attendre’
 Touche-y pas
 ‘N’y touche pas ; ne le touche pas’ (Jaubert 1864, 493).

Créole guadeloupéen :

Impératif affirmatif : Gadé -y
 regarder 3SG.OBJ
 ‘Regarde-le’
 Impératif avec négation : Pa gadé -y
 NEG regarder 3SG.OBJ
 ‘Ne le regarde pas’

2.1.3.3 La relative et autres phénomènes de jonction

En berrichon, l’opposition entre les pronoms relatifs *qui* et *que* semble être réduite à *que* et sa variante *qu’*.

Donnez-moué la fill’ d’ la maison,
 Ah ! c’est ben la plus gente !
 Qu’est contre le feu,
 Qu’coup’ la part à Dieu.

La relative « résomptive » (en termes de Gadet 2003) est très fréquente en vieux berrichon.¹³

¹³ Cf. Gadet (2003, 252) : « Les résomptives sont caractérisées par la présence après un *que* d’entrée dans la subordonnée d’un pronom résomptif (clitique, pronom fort ou *ça*), d’un possessif, ou d’une < préposition orpheline > (*pour, contre, sans, avec, dessous, dessus, dedans*) ». Cf. également Kriegel/Ludwig (2018).

Dam, oui ! Rapport que c'est l'nouvel adjudant-major *qu'il* a douné l'orde de tuer tous les chians du quarquier, paraît !

'Oui ! Rapport que c'est le nouvel adjudant-major qui a donné l'ordre de tuer tous les chiens du casernement' (Matho et al. 2011, 14s.).

[. . .] in' bounne fouè *qu'al* ['que elle'] sembiait pas les autres, au s'fasit attrappa per les gros jaus

'une bonne fois qui ne semblait pas les autres, il se fit attraper par les gros jaus' (Matho et al. 2011, 66s.).

Qu'/que devient en berrichon un jonctif non marqué généralisé :

Et le v'la qu'i s'met à s'promener de toutes ses forces, *qu'il* en aviont l'air d'eune bête en cage

'Et le voilà qu'il se met à se promener dans tous les sens, comme une bête en cage' (Matho et al. 2011, 14s.).

Dans ce dernier exemple, *qu'/que* est utilisé pour exprimer une relation consécutive.

La tendance à la réduction du marquage de la jonction et plus particulièrement de la subordination, qui aboutit en berrichon à la neutralisation entre les jonctifs *qui* et *qu(e)*, se retrouve, bien que sous une forme différente, en créole guadeloupéen. En créole guadeloupéen basilectal traditionnel, cette même opposition est neutralisée, non au profit de *qu(e)*, mais de *ki* :

Relative :

Bèf *ki* pa ka jouké vin mové

bœuf REL NEG IPFV joug devenir mauvais

'Le bœuf qui ne porte pas de joug devient mauvais' (LMPT 2002, 37).

Complétive d'objet :

An ka règrété *ki* Jan sòti

1SG.SBJ IPFV regretter REL Jean sortir

'Je regrette que Jean soit sorti' (Ludwig 1996, 308).

Cependant, des techniques qui renoncent davantage à l'utilisation d'un marqueur explicite sont possibles en créole guadeloupéen¹⁴ :

¹⁴ Pour la compensation de l'absence d'un pronom relatif par la grammaticalisation du *la* postposé, cf. Ludwig/Pfänder (2003). – Une certaine parenté entre l'expression de la relative en créole haïtien et le français dialectal (normand et angevin) quant à la généralisation du pronom relatif *qui* – *que* (au détriment de *dont*) est déjà signalée par Jules Faine (1937, 121s.).

Relative :

Sé madanm -la Ø ka maré paké kann -la ka chanté
 C'est madame DEF Ø IPFV amarrer paquet canne DEF IPFV chanter
 'Les femmes qui lient les paquets de canne chantent' (Ludwig 1996, 305).

Complétive d'objet :

Mabo ka santi Ø i ka viv
 Mabo IPFV sentir Ø 3SG.SBJ IPFV vivre
 'Mabo sent qu'il vit' (LMPT 2002, 36).

Certains jonctifs absolument caractéristiques du créole guadeloupéen se trouvent déjà en berrichon, comme le marqueur de causalité *si tellement que* :

[. . .] tout le monde i n'en rigollaient *si tellement que* les consignés i s'embêtaient jamais anvec lui
 'tout le monde en riait. À tel point que les soldats punis qui ne pouvaient sortir ne s'ennuyaient jamais avec lui' (Matho et al. 2011, 10s.).

Qui ça qu'on a assassiné ? Qu'i d'mande, *si tellement rouge qu'il en n'tiont violet*
 'Qui a-t-on assassiné ? Demande-t'il, il était tellement rouge qu'il était violet'
 (Matho et al. 2011, 14s.).

Alors que le FHR, par opposition au berrichon, exclut la redondance sémantique de *si tellement . . . que*, en acceptant seulement *si . . . que*, ou alternativement *tellement . . . que*, le créole guadeloupéen utilise fréquemment *sitèlman* :

Tan -la *sitèlman* bèl, an kay an lanmè
 Temps DEF si tellement beau 1SG.SBJ aller dans mer
 'Le temps est si beau que je vais à la mer' (LMPT 2002, 293).

2.2 Le poitevin-saintongeais

2.2.1 Aire, histoire, locuteurs

Quant au poitevin-saintongeais, il nous importe de montrer qu'il s'intègre dans une grande zone dialectale du centre-ouest, laquelle possède une cohérence certaine et a joué un rôle indéniable dans la colonisation ; cet arc dialectal va donc du centre à l'ouest, et s'étend vers le sud jusqu'au nord de Bordeaux. C'est en ce sens qu'Anatole Boucherie (1865, 5) parle, dans la

préface de son livre sur le *Patois de la Saintonge*, de « la grande famille des patois du centre-ouest ». La zone du poitevin-saintongeais a jadis été peuplée par les tribus celtiques des Pictons et des Santons et forme donc la partie méridionale de cet arc. Le dictionnaire du poitevin-saintongeais de Pivetea (1996) regroupe les « parlers de Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime, nord-Gironde, sud Loire-Atlantique ». La plupart des manuels traitent ensemble le poitevin, le saintongeais, le charentais et même le vendéen (cf. par ex. Gautier 1993 ; Chaigne 1997 ; Chevrier 2000).

Le poitevin-saintongeais constitue un dialecte d'oïl, tout en ayant subi – plus que le berrichon – des influences de la langue d'oc au cours de l'histoire des conflits entre la Couronne de France et les dynasties méridionales.¹⁵ Cette aire dialectale a fourni nombre de colons aux Amériques ; c'est ainsi que le fondateur du Québec, Samuel de Champlain, était originaire de la petite ville portuaire de Brouage, près de Rochefort.

2.2.2 Deux exemples textuels

Nous reproduisons deux brefs extraits de textes datant du 19^e siècle, mais – vu le caractère conservateur de ces dialectes – représentatifs de stades linguistiques antérieurs.

Le premier appartient au saintongeais proprement dit et s'intitule *Le Nouel de Petit Jean*. Il est dû à la plume de François Marchandier (1830–1898), né dans la petite ville de Verteuil-sur-Charente (cité d'après van Bever 1922, 249s.).

Çartain souer de décembre,
J'énougelions, j'avions finit,
J'allions quitter la chambre,

¹⁵ Boucherie (1865) ne considère pas que cette influence de la langue d'oc ait été déterminante : « Ne semble-t-il pas dès lors que notre patois, serré de si près et comme bloqué par la langue d'oc, aurait dû s'altérer profondément et former entre elle et la langue d'oïl une transition semblable à celle que représente le climat de la Saintonge entre les froids du Nord et les chaleurs du Midi ? Il n'en est rien pourtant. Si la langue d'oc peut revendiquer quelques mots que nous lui avons empruntés, c'est tout » (Boucherie 1865, 7). Cependant, Boucherie vise ici surtout les retombées les plus immédiates du contact, à savoir les copies (cf. ci-dessous). Mais l'écart géographique du saintongeais, très étroitement associé au poitevin (Boucherie 1865, 6), par rapport au centre de la langue d'oïl (à savoir au bassin parisien) ainsi que sa situation limitrophe avec l'occitan, est certainement aussi responsable du caractère conservateur de ce dialecte, à savoir du fait « qu'il a mieux conservé la forme latine » (Boucherie 1865, 6). Cependant, des analyses modernes font une place plus importante à l'influence de l'occitan ; cf. Chevrier/Gautier (2002, 15s.).

Quand la kioche sounit.
 Hé ! qu'est-ou-tieu ? Le segretain
 Prend-i la neut peur le matin ?
 At-i trot but, maitre Chottin ?
 Que l'armanat explique
 Ce qu'i nous veut, tieút animau. . .
 – Sachez, bon catholique,
 Que demain ol ést Nau.

Van Bever (1922, 249s.) donne la traduction suivante :

Certain soir de décembre, – Nous cassions des noix, nous avions fini, – Nous allions quitter la chambre, – Quand la cloche sonna.

Hé ! qu'est-ce que cela ! le sacristain – Prend-il la nuit pour le matin ? – A-t-il trop bu, maître Chottin ? – Que l'almanach explique – Ce qu'il veut, cet animal. – Sachez, bon catholique, – Que demain c'est Noël.

Le deuxième exemple est un extrait de la célèbre *Chonson nouvelle d'in ieune garsan de village qui demandet ine feille en mariage, en langage poicteuin*. Elle a été publiée pour la première fois dans un recueil intitulé *La Gente Poetevin'rie* (Anonyme ¹1660 ; 1887, 93–96, version que nous citons ici). Elle est également reproduite chez Favre (¹1867 ; 2002, XX–XXI) et, avec une graphie légèrement divergente, dans van Bever (1922, 180–183) :

Descet siant vequy Colin
 Qui me vint vere aquet matin
 Pre dire sons rire
 Traz paroles à couuert
 Y seu vaingu pre ve lé dire
 Ayant troüy vetre huz ouuert.

Colin tu sé le bain vaingu
 Parle à mé, parle que vou tu
 Sans craindre, sans feindre
 Parle à mé hardimont
 [..]

Y mene demene
 Si tres bain in précés,
 Le Cury de nêtre parésse
 Est esbouy d'iqueu qu'y çay,

Y seu vaingu bon moesnagy
 Y mé bain lés poulle coüy
 [..].

Voici la traduction de van Bever (1922, 180–182) :

En ce lieu est venu Colin¹⁶ – Qui vient me voir chaque matin, – Pour me dire, sans rire. – Trois paroles à couvert. – Je suis venu pour vous le dire, – Ayant trouvé votre porte ouverte.

Colin, sois-tu le bienvenu ! – Parle à moi, parle, que veux-tu ? – Sans craindre, sans feindre ; – Parle à moi hardiment [. . .]

– Je mène, démène. – Je suis très bien empressé ; – Le curé de notre paroisse – Est étonné de ce que je sais.

Je suis devenu bon ménager, – Je mets bien les poules couver. –

2.2.3 Remarques structurelles

2.2.3.1 Verbe, conjugaison et systèmes pronominaux

Le *j'* combiné à la forme verbale de la première personne du pluriel désigne, de même qu'en berrichon, la première personne du pluriel :

*J'*énougelions, *j'*avons fini, / *J'*allions quitter la chambre, / Quand la kioche sounit.

Ainsi qu'exposé plus haut dans le cas du berrichon, il s'agit ici d'une stratégie de démarquage.¹⁷ Il est à remarquer que les créoles ne suivent pas l'homophonie pronominale de la première personne du singulier et du pluriel. Étant

16 Liliane Jagueneau fournit l'explication suivante de la première ligne – difficile à interpréter – de ce texte (Message personnel, 18.09.2016) :

« . . . seul *vequy* ('voici') a des occurrences assez fréquentes et ne fait aucun doute. Restent les deux premiers mots [. . .] je finis par être presque certaine de la proposition suivante :

– *descet* = *decez* (Rolea LV, p 267 dans éd. Gauthier) = *decé* (Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintongea, Angoumois, Dubois et alii, SEFCO, 1992) = *deçae* (Dictionnaire français > poitevin-saintongeais/Poitevin-saintongeais > français, Geste éditions, 1996 ; cf. sur Internet : dicopoitevin.free) = en fr. *de-ci* (/ /delez/delé/delae = de-là), *de ce côté-ci, par ici* ;

– *siant* = *cian* (que j'ai déjà rencontré, mais dont je ne retrouve pas les autres occurrences) = *cien* (Pivetea, 1996) = *ici* ; étymon : le même que fr. *céans*, avec la prononciation poitevine notée par « i ».

Deux adverbes de lieu, donc, de significations assez proches : 'De ce côté, ici, voici Colin' ».

17 Pour la conjugaison en poitevin-saintongeais, et en particulier pour la réalisation de la première personne du pluriel, cf. Beauchet-Filleau (1864 ; 1970, XI–XVI) ; Boucherie (1865, 102–110) ; Gautier (1993, 82–118). – Boucherie (1865, 105) rappelle que cet emploi du pronom *je* pour la première personne du pluriel est largement répandu, « chez presque tous les paysans de France », et cite le fameux passage des *Femmes savantes* de Molière dans lequel la domestique Martine se défend contre sa patronne Béliise : « Mon Dieu, je n'avons pas étugué comme vous, / Et je parlons tout dret comme on parle cheux nous » ; cf. Ludwig (2008, 168–171).

donné que dans la créolisation, tous les suffixes de conjugaison sont éliminés – lesquels, en berrichon de même qu’en poitevin-saintongeais, distinguent la première personne du singulier et du pluriel malgré l’homophonie pronominale –, la différenciation pronominale est importante.

Le poitevin-saintongeais se sert de plusieurs périphrases pour exprimer des notions aspecto-temporelles qui se trouvent grammaticalisées en marqueurs aspecto-temporels en créole, telle l’expression du futur avec *pr* ‘pour’ ; *pou* devient marqueur du futur, notamment en créole haïtien.¹⁸

Poitevin-saintongeais :

Oi ét *pr* se faere

‘cela va se faire’ (Gautier 1993, 122).

Créole haïtien :

M te *pou* ale lò i rive

1SG.SBJ PST AUX aller quand 3SG.SBJ arriver

‘I was about to leave when he arrived’ (Valdman 2015, 240).

On trouve en poitevin-saintongeais également des pronoms se rapprochant des formes créoles, à savoir :

- *i* pour la troisième personne au singulier masculin. Le créole guadeloupéen élimine l’opposition masculin/féminin et maintient le *i* en tant que forme généralisée (LMPT 2002, 18). En poitevin-saintongeais, de même qu’en créole guadeloupéen, il existe, à côté de la forme non marquée *i*, une forme d’insistance et une forme complément *li* (Gautier 1993, 71 ; LMPT 2002, 18).
- *vousàtutes* comme pronom de la deuxième personne du pluriel dans la variété du pays mellois, étymologiquement à la base de *zòt* en créole guadeloupéen, par exemple *crgua Sé ba zòt an pòté-y*, qui signifie en FHR ‘Je l’ai apporté pour vous’ (Gautier 1993, 71 ; LMPT 2002, 18 et 341).

Dans le système pronominal, le poitevin-saintongeais possède cependant une forme qui le distingue clairement du berrichon, et qui n’a pas d’équivalent en créole : le pronom neutre *ou*, qui peut prendre différentes formes (*o*, *ol*, *z-ou*, etc. ; cf. Boucherie 1865, 97–102 ; Gautier 1993, 63–74) :

¹⁸ Cf. également les remarques de Aboh/DeGraff (2017) sur *pou(r)* en crhaï et en moyen français.

Hé ! qu'est-*ou*-tieu ?

'Hé ! qu'est-ce que cela ?' (cf. ci-dessus).

Il est surtout typique du poitevin-saintongeais et ne semble exister au-delà que dans le sud-ouest du Berry, c'est-à-dire dans la zone limitrophe entre les deux aires, et en tout cas de manière moins grammaticalisée (Boucherie 1865, 97). D'après Boucherie (1865, 100–102), ce pronom neutre provient du latin *HOC*, qu'on trouve dans certains textes moyenâgeux.

2.2.3.2 Marquage des actants

En poitevin-saintongeais, le bénéficiaire est souvent marqué prépositionnellement:

Parle à *mé* hardimont

'Parle à moi hardiment' (cf. ci-dessus).

L'emploi de *à* correspond au marqueur *ba* en créole :

An ka palé ba -w
1SG.SBJ IPFV parler donner 2SG.OBJ
'Je te parle' (LMPT 2002, 248).

En créole guadeloupéen, le marquage prépositionnel du bénéficiaire est fréquent, mais non obligatoire ; l'expression alternative *An ka palé-w* est également grammaticale (LMPT 2002, 248).

2.2.3.3 Jonction

Quant à la relative et, plus généralement, à la polyvalence du jonctif *que*, le poitevin-saintongeais est proche du berrichon. Ceci vaut d'abord pour la fréquence de la relative réduite.

Poitevin-saintongeais :

j'ai rencontré mon ami *qu'on* m'avait dit qu'il était malade (Boucherie 1865, 114).

L'endrèt *que* jhe va

'l'endroit où je vais'

La porte que t'a la cllai

'la porte dont tu as la clé' (Gautier 1993, 76).

En berrichon, nous avons constaté une tendance à la neutralisation entre *qui* et *que*, neutralisation réalisée de manière conséquente en créole. Cette tendance existe aussi en poitevin-saintongeais ; dans quelques variétés, *qui* est transformé en *qu(e)*, tandis que d'autres variétés conservent l'opposition (cf. Gautier 1993, 75–77).

En berrichon et en poitevin-saintongeais, *que* est utilisé comme jonctif non marqué pour relier un discours rapporté et éviter l'inversion.

Berrichon :

Qui ça qu'on a assassiné ? *Qu'i* d'mande [. . .]

FHR :

Qui a-t-on assassiné ? Demande-t-il [. . .] (cf. ci-dessus ; Matho et al. 2011, 14s.).

Poitevin-saintongeais :

Mon ami, *que* je lui dis (Boucherie 1865, 115)¹⁹.

FHR :

Mon ami, lui dis-je.

Cet emploi de *que* ne se trouve pas en créole ; mais il montre qu'en français dialectal et en français du 16^e siècle, il existe déjà une tendance à ne pas diverger de l'ordre SVO, qui devient de rigueur en créole.²⁰

Lorsqu'il y a, en poitevin-saintongeais, jonction entre deux formes verbales dont la deuxième est infinie, elle se réalise souvent sans jonctif quelconque et sans élément interposé, comme en créole, par opposition au FHR.²¹

¹⁹ Boucherie (1865, 115) précise : « Quand un homme du peuple répète ses propres paroles ou celles d'un autre, il se sert invariablement de la conjonction *que* pour son entrée en matière [. . .] » ; et il souligne que cet emploi de *que* se trouve déjà chez Marguerite de Navarre (Boucherie 1865, 113).

²⁰ Le *crgua* ne diverge de cet ordre que dans ses règles de focalisation, chapitre de grammaire très précis et élaboré en créole ; cf. LMPT (2002, 34s.).

²¹ Bien entendu, nous nous référons au FHR moderne. Aux 17^e et 18^e siècles, la construction du type *il me vient voir* est fréquente, comme dans la chronique du *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique* du père dominicain Jean-Baptiste Labat (1742, 1722). Il affirme, en se référant à une communauté de nègres marrons : « On parloit dans le tems que j'étois à Saint Domingue, d'assembler des gens de bonne volonté *pour les aller chercher* [. . .] », et plus loin, en mentionnant la politesse du gouverneur de la Guadeloupe : « il eut la bonté de dépêcher une Pirogue, *pour me venir chercher* » (Labat 1742, vol. 7, 261s., 365).

Poitevin-saintongeais :

me *vint vere*

FHR :

Il *vient me voir*

Créole guadeloupéen :

I ka *vini vwè* mwen.
3SG.SBJ IPFV venir voir 1SG.OBJ

Fait que nous avons déjà souligné en traitant du berrichon, on retrouve des jonctifs conservés en créole et – dans le cas de *dont auquel* – également en français antillais. Boucherie (1864, 113) mentionne :

Dont au quel. Encore une locution bizarre usitée chez les paysans et les gens du peuple. Ainsi, ils diront : « c'est un homme *dont au quel*, etc. »

Cette « locution » a donc survécu en créole.

Créole guadeloupéen :

Fò mwen ni on wòb *dontokèl* pou mwen ay an
Faut 1SG.OBJ avoir INDF robe dont auquel pour 1SG.SBJ aller dans
mayé -la
mariage DEF
'Il me faut une robe convenable pour aller au mariage' (LMPT 2002, 113).

Créole martiniquais :

Esepté si ou ba mwen an titim *dontotjel* mwen pé
Excepté si 2SG.SBJ donner 1SG.OBJ INDF devinette dont auquel 1SG.SBJ pas
ké sa réponn
FUT savoir répondre

'Sauf si tu me poses une devinette à laquelle je ne saurai répondre' (Confiant 2007, vol. 1, 394).

2.3 Structure dialectale française et structure créole – la question de l’apport des langues africaines dans la créolisation

Nous avons voulu vérifier l’hypothèse suivant laquelle les créoles dits « français » puisent beaucoup d’éléments dans les dialectes français par un tour d’analyse de l’arc dialectal évoqué, décisif pour la créolisation, lequel a dû se limiter à l’examen de deux dialectes représentatifs, et il n’a, certainement, pas pu être exhaustif quant à la structure de ceux-ci.

Cependant, ces analyses ont suffi à révéler trois phénomènes généraux :

- L’arc dialectal en question, illustré ici par le berrichon et le poitevin-saintongeais, possède une cohérence certaine, au-delà des multiples différences phonologiques et lexicales. Ils sont, *grosso modo*, régis par des principes semblables de démarquage et d’oralité.
- Les langues créoles, au cours de la créolisation, c’est-à-dire de leur émergence, ont effectivement puisé un nombre significatif d’éléments, de techniques et de principes typologiques dans ces dialectes.
- L’héritage manifeste et concret des dialectes à l’intérieur des créoles ne doit cependant pas induire en erreur. Les dialectes possèdent encore toute la morphologie différenciée héritée du latin : une conjugaison incluant des formes irrégulières, qui reste essentiellement temporelle (et non aspectuelle), et contenant des paradigmes marqués tels que le subjonctif et le passif. La diathèse réfléchie, pleinement grammaticalisée et dérivée en dernier lieu du latin tardif (Kriegel 1999), est utilisée par le poitevin-saintongeais, davantage même que par le FHR, à des fins expressives, à l’instar de l’espagnol américain (cf. Gautier 1993, 120). Il est évident que certains principes typologiques de base des dialectes français sont repris et largement amplifiés dans la créolisation, tels que l’ordre SVO. Il est néanmoins fréquent que les éléments dialectaux qui deviennent centraux dans les créoles – comme par exemple les marqueurs aspecto-temporels – ne possèdent pas un statut systémique central dans les dialectes ; ils y jouent un rôle accessoire, latent et non entièrement grammaticalisé.

Donc, question suivante : comment expliquer que ces tendances plus ou moins sous-jacentes, ces procédés non ou peu grammaticalisés, etc. puissent devenir – à l’inverse et en relativement peu de temps (cf. Ludwig 2018) – centraux et pleinement grammaticalisés ?

Une réponse envisageable : ces éléments et procédés peu grammaticalisés auraient – au cours de la créolisation – été « doublés » par des phénomènes semblables dans d’autres langues de contact, et notamment les langues africaines, langues maternelles des esclaves « bozales » déportés d’Afrique et

importés massivement aux Antilles, d'abord en nombre réduit pendant la phase de la société d'habitation, puis massivement à partir du passage à la société de plantation. Or, c'est justement au début de la société de plantation qu'émergent définitivement les langues créoles (cf. Ludwig 2018).

C'est dans cette optique que nous en arrivons au concept de la *convergence*. L'importance de la convergence dans l'émergence des langues créoles a notamment été soulignée par Mufwene (1996), qui précise cependant à juste titre, que ce mécanisme ne doit pas forcément être tenu responsable de tous les traits centraux des créoles.²²

3 Le concept de la convergence

3.1 Expliquer le rapprochement structurel entre deux langues : les concepts de Gumperz/Wilson (1971) et de Bollée (2007 ; 1982)

Dans des situations de contact entre deux langues (ou codes, cf. ci-dessous) A et B, les deux langues en question peuvent se rapprocher structurellement. Ce phénomène – fréquent – se produit lorsqu'au moins un trait systémique ayant auparavant différencié ces langues est neutralisé, ce qui résulte le plus souvent du copiage (pour cette notion cf. Section 3.3) d'un trait de A par B, ou vice versa ; l'évolution interne d'une langue en contact peut également favoriser un tel rapprochement structurel. Ce phénomène de rapprochement structurel – c'est-à-dire d'augmentation de la congruence – devient plus évident lorsque ce processus n'implique pas seulement un trait, mais un ensemble de traits systémiques qui cessent d'être différenciateurs pour devenir congruents. Et ce même processus peut se rapporter non seulement à deux, mais à plusieurs langues en même temps ; c'est par exemple le cas dans ce qu'il est convenu d'appeler un *Sprachbund*, une aire de convergence plus globale.

Dans un article devenu célèbre, Gumperz et Wilson (1971) ont analysé un tel processus de contacts complexes dans le village indien de Kupwar, où quatre langues – des variétés locales du kannada, de l'urdu et du marathi ainsi

²² « Structural convergence (often only partial) between the lexifier and the substrate languages was often an important factor, but it may not have applied in all cases nor independently of other factors » (Mufwene 1996, 122).

que, accessoirement, de l'hindi-urdu²³ – se rapprochent par des changements similaires, des évolutions morphologiques aboutissant à un résultat structurellement identique (c'est-à-dire par exemple à l'émergence d'un système de genre isomorphe avec le kannada de Kupwar (cf. Gumperz/Wilson 1971, 257), et des copiages (par exemple, le suffixe *-u*, copié du kupwar-marathi par toutes les langues impliquées ; cf. Gumperz/Wilson 1971, 265). Ces auteurs nomment ce rapprochement systémique réalisé à travers un changement de plusieurs traits « convergence ». Pour les marques concernées, ils parlent soit de 'changements' (*convergent changes*), soit de 'copies' (*borrowing*). Et ils insistent sur le fait que ce processus complexe dépend de conditions particulières variées, que nous appellerons « écologiques », comme un bilinguisme étendu et 'intertraduisibilité' (*intertranslatability*) des langues de Kupwar ainsi que le statut du marathi en tant que langue scripturale principale (Gumperz/Wilson 1971, 254–256).

Cette analyse, qui a l'énorme mérite de mettre en évidence la complexité d'un tel processus diachronique ainsi que la diversité des paramètres concernés, démontre que c'est le changement d'une marque systémique particulière qui est à sa base, mais elle ne précise pas les aspects typologiques et cognitifs que ce processus met en jeu, notamment lorsque Gumperz et Wilson omettent de spécifier les rapports entre changement et copiage. Sur ce plan, la définition d'Annegret Bollée s'avère plus concrète.

Bollée (2007) se base sur certaines réflexions des romanistes Gerold Hilty et Klaus Hunnius qui s'étaient interrogés sur la possibilité de copiages (« emprunts ») syntaxiques du gallo-roman à partir du superstrat germanique ; à ce propos, Hunnius avait constaté que l'influence d'une langue de contact ne pouvait se réaliser que si le système de la langue d'accueil « présente déjà des débuts et des points d'ancrage de cette innovation ».²⁴ Bollée en tire la conclusion que, dans un cas de convergence, soit un trait dans une langue de contact doit correspondre à un trait structurel dans l'autre langue de contact, si bien que les deux traits se renforcent mutuellement, soit une tendance déjà existante dans l'une des deux langues en contact doit être grammaticalisée par l'influence d'un trait structurel de l'autre langue.²⁵ Bollée donne un premier exemple

23 Pour la distinction entre l'urdu local de Kupwar et l'hindi-urdu, cf. Gumperz/Wilson (1971, 272, note 1).

24 « Fremden Einwirkungen [ist] nur dann nachhaltiger Erfolg beschieden, wenn das in der Einflussosphäre befindliche Sprachsystem Ansatz- und Anknüpfungspunkte für die Neuerung bietet » (Hunnius 1975, d'après Bollée 2007, 69).

25 « Für das von Hilty und Hunnius beschriebene Phänomen, dass ähnliche Strukturen zweier im Kontakt befindlicher Sprachen aufeinandertreffen und einander verstärken oder dass eine

concernant la créolisation : dans plusieurs langues créoles – en créole louisianais, haïtien, mauricien, etc. – il existe l'article défini postposé *-la*. Celui-ci constitue, d'une part, la prolongation créolisée de l'article démonstratif français *-là*, mais il coïncide également avec l'article postposé homophone en ewe et dans d'autres langues africaines (Bollée 2007, 70).

Pour notre propre définition, nous retiendrons les éléments suivants :

- la focalisation d'un seul trait structurel comme base de la définition ;
- l'idée de la coïncidence de deux phénomènes : d'un trait ou d'une « tendance » au sein d'un système avec une influence extérieure à ce système aboutissant (plus ou moins) au même résultat ;
- l'idée de la reconnaissance d'une similarité entre deux systèmes au niveau d'un trait correspondant.

Il est évident qu'un tel modèle du processus de convergence, concernant au départ un seul trait, renforcé et grammaticalisé – de manière unidirectionnelle – dans l'une des deux langues en contact, peut être aisément élargi, et ce doublement :

- il peut être combiné à d'autres processus de convergence plus ou moins simultanés, touchant ainsi un faisceau de marques structurelles, comme dans le cas des langues de Kupwar ;
- il peut également être réciproque ; nous savons en effet depuis longtemps qu'une situation de contact entre deux ou plusieurs langues produit en général des effets mutuels au sein de toutes les langues impliquées (cf. Kriegel/Ludwig/Henri 2009 pour les influences mutuelles entre créole mauricien et bhojpourî, dans le cadre d'un scénario de convergence).

Nous nous limitons ici au cas le plus simple et tenterons d'abord de mieux comprendre son enjeu cognitif à travers le modèle de Jarvis et Pavlenko (2008). Puis, après avoir éclairci les rapports entre « convergence », « copie » et « congruence », nous étudierons le fonctionnement de la convergence par rapport au rôle des dialectes français dans la créolisation, en nous penchant particulièrement sur la notion de « tendance » préexistante et de grammaticalisation.

in einer Sprache zu beobachtende Tendenz durch die Einwirkung einer in einer anderen Sprache vorhandenen Struktur grammatikalisiert wird, ist in der Kreolistik der Terminus « Konvergenz » üblich » (Bollée 2007, 70).

3.2 Convergence et « perceived similarity » (Jarvis/Pavlenko 2008)

Dans les processus de convergence, un acte cognitif et dialogal est central : le locuteur, dans une situation de communication marquée par le contact linguistique, cherche et perçoit, à partir d'une caractéristique dans une langue A, une similarité dans une langue B. Ce modèle combine donc des paramètres typologiques, cognitifs et discursifs, ainsi que l'approche écologique de Ludwig/Mühlhäusler/Pagel (2019) en rend compte.

L'importance de la similarité est traditionnellement admise dans la théorie linguistique. Le concept de l'analogie repose sur la similarité, et c'est bien à travers l'analogie que la similarité est reconnue depuis longtemps comme étant l'un des facteurs de base de la communication humaine (cf. Meillet 1912 ; Bybee/Slobin 1982 ; Vosniadou 1989 ; Bybee/McClelland 2005 ; de Smet 2010 ; Ludwig 2014). Le terme de la « ressemblance familiale » (« Familienähnlichkeit »), qu'on doit à Wittgenstein, repris par Eleanor Rosch ainsi que toute la théorie des prototypes sémantiques, renvoie également à la perception de similarité (cf. Rosch 1977 ; Kleiber 1990). Le rôle des effets de similarité a été souligné par des études acquisitionnelles (cf. Andersen 1983 ; Gentner/Markman 1995 ; Ringbom 2007) ou encore, plus récemment, par la linguistique de contact (Palacios/Pfänder 2014).

Il est important d'insister sur le fait que cette similarité perçue, bien que n'étant pas purement individuelle et due au hasard, ne résulte pas d'un acte analytique linguistique : elle dépend de la subjectivité et de la compétence particulière du locuteur. Ainsi, Simone (1995) souligne que les similarités perçues par les locuteurs entre un phénomène de la langue A et un phénomène de la langue B, reposent sur l'identification de traits communs, sélectionnés à l'intérieur du phénomène en question (Simone 1995, 149).

Dans une étude expérimentale, Baptista/Gelman/Beck (2016) définissent ce qu'elles appellent la « convergence isomorphique » en la distinguant des notions de « transfert » et de « convergence aréale ». C'est leur notion de convergence isomorphique qui correspond largement à notre définition de la convergence. Tout comme elles, nous nous référons à une similarité existante dans les deux langues déjà avant qu'elles n'entrent en contact, même si nous insistons beaucoup sur le fait que cette similarité doit être reconnue dans un acte individuel et psychologique de la part du ou des locuteurs. Par ailleurs, ces auteurs précisent la notion de similarité en distinguant entre similarité morpho-phonologique et similarité sémantique. Dans l'exemple que nous développons en 4.2, nous mettons l'accent sur la similarité sémantique.

Dans notre modèle de la convergence, la perception de similarités par des locuteurs d'une langue ou d'un code A et B est nécessaire pour déclencher un

processus de convergence entre A et B ; quant à la conceptualisation de la perception de similarité, nous nous basons sur la définition de Jarvis/Pavlenko (2008) :

« A perceived similarity is a conscious or unconscious judgment that a form, structure, meaning, function, or pattern that an L2 user has encountered in the input of the recipient language is similar to a corresponding feature of the source language »

(Jarvis/Pavlenko 2008, 179).

Cette définition est en accord avec le concept actuel de la littérature cognitive suivant lequel l'attitude permanente du locuteur consiste à chercher et à repérer des schémas linguistiques (le locuteur en tant que « pattern seeker », cf. Bod 2006).

3.3 Convergence – copiage – congruence

Le concept du « pattern seeker », appliqué au locuteur en situation de contact, explique aussi comment celui-ci repère des lieux – sémantiques et morpho-syntaxiques – pour transférer des éléments d'une langue A à une langue B. Pour ce transfert (« transfer » chez Baptista/Gelman/Beck 2016), nous parlons de « copie » et de « copiage », au lieu de reprendre la théorie plus traditionnelle, qui recourt fréquemment à des définitions et présupposés difficiles à appréhender (comme « transfer », « borrowing », « emprunt », « calque », « interférence », etc.). Dans le cas de la convergence, nous pouvons dire qu'un locuteur combine une copie d'un élément de A, d'une part, à un élément ou à une tendance à l'intérieur du système de B, perçu(e) comme similaire, d'autre part. En choisissant le terme de copie, nous reprenons, tout en l'élaborant plus loin, la théorie du « code copying » de Johanson (2002 ; 2005 ; 2008). L'idée de base de Johanson consiste à constater et à souligner qu'aucune copie ne saurait être une reproduction fidèle de l'original ; chaque copie porte les traces du copiage et – dans le domaine linguistique – des changements de forme et/ou de sens qui se produisent au moment de son insertion dans un nouveau système.

De plus, le terme de « code » est préférable à celui de « langue » (que nous utilisons ici au sens large, et pour des raisons de simplification), car il est souvent impossible de distinguer entre « langue », « langue nationale », « dialecte », « variété », etc. Quant à notre modèle de convergence, nous parlons de « code A » pour la langue qui influence une autre langue (l'ewe dans le premier exemple de convergence cité par Bollée 2007 ; cf. ci-dessus), et de « code B » pour la langue influencée (le français en voie de créolisation dans le même exemple de Bollée 2007).

Dans l'élaboration de notre approche du copiage, nous distinguons entre « copie ouverte » et « copie couverte ». ²⁶ La copie ouverte désigne les cas où à la fois le côté structurel et le côté sonore sont copiés (anglais *weekend* > français *week-end*), tandis que, dans le cas de la copie couverte, seul le côté sémantico-structurel fait l'objet de la copie (anglais *skyscraper* > français *gratte-ciel*). Étant donné que ce sont surtout des phénomènes de grammaire qui font l'objet de cette contribution, nous aurons essentiellement affaire à des copies couvertes.

Deux questions restent à résoudre, avant de se pencher rapidement sur le point des conditions et paramètres écologiques, évoqués dans notre résumé de l'article pionnier de Gumperz/Wilson (1971) : quel est le rapport entre « copie » et « convergence » ? En quoi consiste la distinction entre « convergence » et « congruence », terme également introduit en 3.1 ?

Dans notre approche de la convergence, cette dernière implique un acte de copiage à partir du code A, coïncidant avec un trait – de statut marginal – ou avec une tendance (cf. ci-dessous) dans le code B. La convergence présuppose donc une copie, alors que – à l'inverse – une copie peut exister sans convergence.

Pour la recherche diachronique, le concept de la convergence s'avère, de toute façon, être un modèle exigeant qui nous pose souvent un problème épistémique : dans un changement diachronique se produisant en situation de contact, il peut se faire que nous trouvions la preuve soit d'un changement intra-systémique, soit d'un changement dû à un copiage, alors qu'en réalité, il y a convergence des deux facteurs, mais sans que nous en ayons des preuves, ou même des indices, faute d'informations sur les détails concernés des systèmes en contact.

Reste à comparer les termes de « convergence » et de « congruence ». La convergence est, dans notre approche, un terme typiquement écologique, en ce sens qu'il est basé sur une activité discursive et cognitive du locuteur, qu'il est dynamique et favorisé par des conditions environnantes, selon la description de Gumperz/Wilson (1971), telles que le contexte social, les compétences et attitudes des locuteurs, le statut oral ou scriptural des langues impliquées, etc. La véritable incidence de ces conditions reste souvent difficile à décrire, de même qu'il semble, à l'heure actuelle, impossible de donner un catalogue précis de conditions qui stimulent la convergence. Mais cet obstacle épistémique n'enlève en rien l'importance de ces conditions.

²⁶ Cf. Stolz/Stolz (1996) ; Kriegel/Ludwig/Henri (2009) ; Kriegel (2012) ; Kriegel/Ludwig/Salzmann (2019), cf. aussi Matras (2009 ; 2010) pour une distinction semblable entre « matter replication » et « pattern replication ». Pour un résumé de cette théorie, cf. également Gadet/Ludwig (2015).

Si la convergence fait appel à plusieurs paramètres – cognitif, actionnel, typologico-systémique – le terme de congruence, lui, est purement descriptif et statique, et désigne le degré de proximité typologico-structurelle entre deux ou plusieurs systèmes. Le degré de congruence entre deux langues peut varier, en l'occurrence augmenter, à travers des processus de convergence, de même qu'un certain degré de congruence facilite des convergences entre deux systèmes ; mais ceci n'empêche pas la convergence de rester dynamique, multifactorielle et ainsi écologique (Ludwig/Mühlhäusler/Pagel 2019 ; pour une application au créole, cf. Ludwig/Bruneau-Ludwig 2012), alors que la congruence est un concept purement typologico-structurel et statique.

4 Grammaticalisations et convergences : l'émergence des créoles

4.1 L'héritage franco-dialectal et africain dans la créolisation : convergence et grammaticalisation

Nous sommes donc d'avis que la convergence constitue non seulement un concept, mais aussi un programme de recherche. Pour pouvoir étudier son rôle dans la créolisation, il est indispensable de disposer d'informations précises sur toutes les langues réellement impliquées. Le présent article pose un regard approfondi sur les codes dialectaux du français qui ont pu former les codes B au moment de la créolisation. Il s'avère à nouveau – comme Robert Chaudenson et Salikoko Mufwene l'ont affirmé depuis longtemps, mais sans vraiment sonder la question sur le plan empirique – que les dialectes ont livré plus de « traits structuraux » ou de « tendances » que la norme plus ou moins contemporaine du français ne laisserait supposer. Cette méconnaissance du français oral dialectal serait responsable du fait qu'on ait attribué à l'influence africaine – et de manière unilatérale – certaines caractéristiques des créoles.

Le modèle de la convergence permet d'expliquer la simultanéité des deux influences linguistiques en situation de contact. Mais l'inverse est valable aussi : il faudrait en savoir plus sur certaines langues africaines entrant dans la créolisation linguistique de la société de plantation pour mieux comprendre leur enjeu à travers la convergence.

Insistons sur le terme de « tendance ». Bollée (2007), dans sa définition de la convergence, avait parlé soit d'une structure, soit d'une « tendance » existante dans une langue B, lesquelles pouvaient être renforcées – par effet de convergence dans une situation de contact – par l'apport simultané d'une autre

langue A. La créolisation implique, dans les colonies françaises aux Antilles et ailleurs, la présence, dans la société d'habitation, d'une base française essentiellement dialectale et orale (langue B),²⁷ ainsi que d'un apport linguistique africain (langues A) lequel devient massif avec le changement de la société d'habitation à la phase suivante, c'est-à-dire à la société de plantation (cf. Ludwig 2018). Notre étude du berrichon et du poitevin-saintongeais a montré que les éléments qui rapprochent structurellement les dialectes des langues créoles ne sont souvent présents dans ceux-ci que sous forme de tendances, en tant que traits qui ne sont pas encore, ou peu grammaticalisés. C'est pourquoi nous pensons que ce sont ces tendances visées par la définition de Bollée qui jouent un rôle essentiel dans le concept de la convergence, dans son application à l'émergence des langues créoles, et qu'il s'agit plus précisément de tendances de grammaticalisation.

Le concept de la grammaticalisation est d'orientation cognitive et interactionnelle. C'est ainsi que, dans notre approche, « cognition » veut dire que la grammaticalisation se réfère aux catégories véhiculées par une langue, ainsi qu'à la perception du monde quotidien qu'elle transporte. Cet ancrage cognitif dans l'expérience quotidienne se manifeste dans le mécanisme primordial de la métonymie, c'est-à-dire dans la relation de proximité ou de contiguïté entre deux phénomènes de la réalité vécue. Par exemple, la phrase *Je vais acheter mon bouquin en ville* renvoie, à l'origine, à deux actions consécutives : /se déplacer/ et /acheter/. Pour aller faire cette course, il faut d'abord se rendre dans un lieu (le centre-ville, une librairie), pour ensuite y effectuer l'achat en question. Ceci implique que la deuxième action se déroule dans un futur, proche de la première action. D'où la plausibilité cognitivo-perceptuelle d'une chaîne de grammaticalisation /verbe de déplacement/ → /expression grammaticale du futur/.

Au fur et à mesure que le processus de grammaticalisation évolue, la fonction grammaticale se renforce au détriment du sens lexical d'origine. Dans la plupart des cas, l'établissement graduel d'un nouveau sémantisme va de pair avec une abstraction sémantique. Ce processus de « blanchiment sémantique » n'est pas sans lien avec l'expérience des locuteurs-en-interaction dans leur écologie quotidienne. Pour reprendre notre exemple : en nous basant sur l'expérience quotidienne actuelle, nous pouvons très bien affirmer *Je vais acheter mon bouquin sur Amazon*, c'est-à-dire sur internet, sans impliquer véritablement un déplacement.

27 Cf. la théorie du « founder principle » de Salikoko Mufwene (par ex. 1996) qui désigne ce français dialectal et oral aux Antilles, auquel les esclaves bozales arrivant d'Afrique étaient confrontés, en tant que point de départ de la créolisation. Pour l'étymologie et l'évolution historique des termes de *bozal* et de *criollo/créole* en général, cf. les récents éclaircissements apportés par Klimenkowa (2017).

Dans un tel usage, /aller/ se voit employé (a) comme un verbe de mouvement et (b) comme une marque de futur grammaticalisée. /Aller/ appartient donc à la fois au lexique (a) et à la grammaire (b).

Ces observations s'appliquent telles quelles à l'exemple que nous allons analyser par la suite. Il a souvent été observé que le concept du corps humain s'avère central dans de nombreux processus de grammaticalisation (cf. par ex. Heine/Kuteva 2002 ; Raible 2016, 37). Dans l'exemple tiré du créole guadeloupéen *An ka lavé kò an-mwen* (littéralement : 'je lave mon corps' ; cf. ci-dessous, section 4.2), ainsi que dans des expressions analogues dans beaucoup de langues créoles qui, dans l'océan Indien, contiennent *lekor* (cf. ci-dessous), *kò/lekor* est – ou a été au départ – utilisé comme un lexème ('le corps'). Mais *kò/lekor*, obligatoirement accompagné du déterminant possessif (comme *an-mwen*), est aussi devenu une marque grammaticale de la réflexivité, exerçant la fonction occupée par le pronom réfléchi *se* du français, comme dans l'exemple seychellois suivant : *Mon demann mon lekor . . .* 'Je me demande . . .' (cf. ci-dessous, section 4.2).

Dans le cadre de la convergence, nous devons cependant dépasser une restriction traditionnelle de la grammaticalisation : ce concept a fréquemment été appliqué dans un cadre monolingue (Lehmann 1982). Or, les écologies des créoles français sont toujours plurilingues. Dès l'ère coloniale, et jusqu'à nos jours, le contact linguistique entre plusieurs langues s'avère constitutif des langues créoles et, par conséquent, de leur analyse linguistique ; c'est pourquoi celle-ci exige un concept englobant un processus de grammaticalisation ancrée, voire déclenchée dans une situation de contact (« contact induced grammaticalization » ; cf. Gast/van der Auwera 2012 ; Drinka 2017). Mais, même dans une approche de la grammaticalisation adaptée au contact, l'émergence d'une nouvelle structure grammaticale dans un code B peut simplement être due à une copie à partir du code A, sans laquelle cette nouvelle structure semblerait être entièrement absente dans le code B (Thomason/Kaufman 1988 ; Thomason 2001).

Cette perspective traditionnelle se voit remise en question par d'autres auteurs qui, eux, soulignent que la stricte séparation entre lexique et grammaire n'est pas justifiée (Bisang 1998 ; Lehmann 2002 ; Kriegel 2003 ; Ludwig/Pfänder 2003). Dans cette seconde perspective, que nous suivons ici, une structure peut être « plutôt lexicale » (et donc partiellement grammaticalisée ; cf. « incipient grammaticalization » ; Hopper/Traugott 2003 ; Pakendorf 2013) dans une langue, et grammaticale (ou complètement grammaticalisée) dans l'autre langue. Ainsi, comme nous allons le voir en 4.2, les expressions impliquant le concept du corps humain ne sont que très partiellement grammaticalisées dans les dialectes français et les stades anciens de la langue française. Concernant les langues africaines ayant participé à l'émergence des créoles français de la Caraïbe, les

données diachroniques dont nous disposons sont certes insuffisantes, mais nos données contemporaines permettent une extrapolation diachronique et reflètent un degré de grammaticalisation très avancé.

Le contact linguistique s'avère ainsi avoir une fonction de catalyseur, facilitant l'évolution rapide d'une construction partiellement grammaticalisée vers une grammaticalisation avancée (Haase/Nau 1996 ; Stolz 1996 ; Wischer 2001 ; Heine/Kuteva 2005 ; Mathews/Yip 2009 ; Montgomery-Anderson 2010 ; Große 2011 ; Matras 2011 ; Heine 2012). Dans la perspective de la convergence, nous sommes alors amenés à parler de « grammaticalisation partagée » (« shared grammaticalization », Robbeets/Cuyckens 2013 ; cf. aussi Tomič 2009 ; Cerutti 2014). Une telle approche répond au scepticisme de quelques spécialistes de la créolisation (par ex. Bruyn 1996) qui soulignent à juste titre que la grammaticalisation n'explique pas tous les changements survenus au cours de la créolisation. Somme toute, une analyse prudente tenant compte du statut (plus ou moins) grammaticalisé des structures en question dans toutes les langues en contact semble être de rigueur.

Nous nous limitons ici à l'étude d'un seul exemple représentatif – déjà ébauchée plus haut – afin d'illustrer ce mécanisme : l'émergence, en créole, du marquage de la diathèse réfléchie avec le concept du corps humain.

4.2 Les expressions du corps, marqueurs de la diathèse réfléchie

Il a déjà été signalé à plusieurs reprises que les créoles français utilisent la construction avec *kò* (< *corps*) pour exprimer la diathèse réfléchie, l'expression grammaticalisée standard en FHR impliquant le pronom personnel réfléchi *se* ayant été perdue au cours de la créolisation (Kriegel 2015). En créole guadeloupéen basilectal, on dirait donc :

An ka lavé kò an-mwen
 1SG.SBJ IPFV laver corps DET.POSS
 'Je me lave'.

Aujourd'hui, et vraisemblablement sous l'influence continue du français présent généralement dans les aires créolophones depuis le début du temps colonial, plusieurs créoles – guadeloupéen, martiniquais, seychellois et mauricien – connaissent également la construction suivante, analogue au français.

Créole guadeloupéen :

An ka lavé *-mwen*
 1SG.SBJ IPFV laver 1SG.OBJ
 'Je me lave'.

Cependant l'expression de la diathèse réfléchie au moyen du concept du corps humain est présente dans presque tous les créoles français. Des expressions désignant certaines parties du corps humain peuvent être employées dans la même intention communicative.

Créole haïtien :

Mari i touye *tèt li*
 Mari DET.POSS tuer tête DET.POSS
 'Her husband killed himself' (cf. Valdman 2015, 200).

Nous nous limiterons ici à la construction avec *kò* proprement dite, accompagnée du déterminant possessif, de loin la plus fréquente dans les différents créoles français, et qui se trouve en voie de grammaticalisation. Voici quelques exemples de la construction avec *kò* en créole guadeloupéen :

I fèmé *kò a-y* andidan chanm a-y
 3SG.SBJ fermer corps DET.POSS dans chambre DET.POSS
 'Il s'est enfermé dans sa chambre'.

Ba *kò a-w* bann !
 Donner corps DET.POSS élan
 'Dépêche-toi'.

Lévé *kò a-w* !
 Lever corps DET.POSS
 'Tire-toi de là'.

Ou fouré *kò a-w* adan on bèl bab
 2SG.SBJ fourrer corps DET.POSS dans INDF beau ennui
 'Tu t'es mis dans un beau pétrin' (LMPT 2002, 31).

Confiant (2007, vol. 1, 667) relève des exemples analogues pour le créole martiniquais :

Kò 'y pa bon
 Corps DET.POSS NEG bon
 ‘Il ne se sent pas bien’.

Sa ki fè i désidé di chapé kò 'y
 Ce qui faire 3.SG.SBJ décider de échapper corps DET.POSS
 ‘Aussi décida-t-il de s’en aller’.

Même en français antillais contemporain, on peut trouver des attestations allant dans le même sens.

Français haïtien littéraire :

Elle le barrait tel un bateau en rodage [...], avant de le ramener vers une mer moins démontée, le temps de *reposer la carcasse* (Louis-Philippe Dalembert 2017, 152).

L’expression du réfléchi avec le concept du corps humain est également présente dans les créoles de l’océan Indien. Ainsi, Kriegel (1996 ; 2015) présente des exemples tirés des créoles mauricien et seychellois.

Créole seychellois :

Mon demann *mon lekor* be kot zot ale ?
 1SG.SBJ demander DET.POSS corps ben où 3.PL.SBJ aller
 ‘Je me demande, ben, où sont-ils allés ?’
 (enregistrement aux *Archives des Seychelles* ; cf. Kriegel 2015).

Depuis Addison van Name (1869), l’existence de réfléchis formés sur le concept du corps humain (ou de parties du corps humain) dans bon nombre de créoles fait l’objet de débats. Cette expression du réfléchi est très souvent avancée pour illustrer l’influence des langues substratiques, notamment africaines, dans les créoles (cf. déjà Sylvain 1936, puis Goodman 1964, et dernièrement Parkvall 2000), bien que l’existence de modèles potentiels en ancien français ait également été soulignée. L’argument de Sylvain (1936) – repris par Goodman (1964, 59) – qui avance que les attestations dans la *Chanson de Roland* et dans les chroniques de Villehardouin seraient trop anciennes pour expliquer cette construction dans les créoles français, est remis en question par Chaudenson (1979, 77). En citant le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW, vol. 11/2, 1212), il fait valoir l’existence de l’expression avec *corps* dans les dialectes de l’ouest encore au 17^e siècle, et plus spécialement en

saintongeais.²⁸ Ainsi, Bollée (2007, 396), dans l'article présenté ci-dessus, range l'expression du réfléchi par le concept du corps humain dans les cas de convergence, et elle fournit un article détaillé sur *corps* dans la première partie du *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (Bollée et al. 2018). Dans cet article, elle illustre, entre autres, la fonction de *corps/kò* (et de ses variantes) en tant que marqueur du réfléchi dans les divers créoles de la Caraïbe, et elle se penche sur les origines de cette fonction, en renvoyant au FEW et à Chaudenson (1979).

La discussion reste à approfondir au vu de nouvelles données, provenant notamment du berrichon, du poitevin-saintongeais et d'un texte ancien en créole antillais (18^e siècle). Ces données pourraient constituer le maillon manquant dans l'argumentation qui étaye l'hypothèse de la convergence, déjà avancée par Bollée. Elles confirment le rôle des dialectes, et surtout du saintongeais, que Chaudenson (1979) avait souligné afin d'établir une continuité entre ancien français et créoles, mais en se basant sur une assise empirique étroite.²⁹

En tout cas, nous avons pu relever, en berrichon et surtout en poitevin-saintongeais, de nombreuses expressions mettant en jeu le concept du corps humain. Celles-ci témoignent tout d'abord de l'existence et, nous le verrons, de la survivance d'un concept linguistico-culturel qui, tout comme les créoles, laisse une place importante à la perception du corps humain. Deuxièmement, nous constatons que certaines tournures s'approchent de l'expression d'une diathèse réfléchie ; dans certains cas, le français de référence emploierait un verbe à la forme réfléchie. Bien entendu, il s'agit d'une tendance qui semble indiquer un emploi plus fréquent des expressions du corps dans ces dialectes que dans le FHR ; néanmoins, cette technique n'est pas entièrement étrangère au « français ordinaire » (cf. l'expression populaire *Ferme ta gueule/Ta gueule* pour dire *Tais-toi*).³⁰

28 « « Porter son corps » est même, on le voit, encore attesté en Charente-Inférieure (St-Seurin) ; notre hypothèse est donc une quasi-certitude ; les dialectes de l'Ouest usaient encore au XVII^e siècle de la locution « son corps » comme substitut du pronom réfléchi ; cet usage n'était pas systématique, mais devait se limiter à un certain nombre d'expressions d'usage courant, survivances de l'emploi ancien » (Chaudenson 1979, 77).

29 Le FEW – outre une longue liste d'expressions avec *corps*, mais qui ne permettent pas d'attribuer une fonction de marqueur réfléchi à ce nom – ne cite en fait que deux seuls exemples du saintongeais (de la ville de Saint-Seurin), *porter son corps* et *ne pas être traître à son corps*, exemples qui sont tirés du dictionnaire de Furetière (1690), et qui ne sont pas clairs hors contexte. Chaudenson (1979) se réfère à la première expression citée par le FEW.

30 Pour le terme de « français ordinaire », cf. Gadet (1997).

Berrichon :

Moué que *le corps* m'en tremble (chanson berrichonne du 19^e siècle ; cf. ci-dessus, 2.1.2.).

CORPS (Acad.). (Chez nous la prononciation est très-longue, *côr*.) – On dit d'Un malaise intérieur qu'on a mal *dans le corps* (*côr*), comme si les membres ne comptaient pas *dans le corps*. || Le dos. « Derrière mon *corps* » pour Derrière mon dos. – On emploie, en parlant d'Un objet qu'on se serait appliqué au dos, ou qui serait placé derrière soi, cette locution : *Avoir au darriée de son corps* [...] (Jaubert 1869, 180s.).

Poitevin-saintongeais :

Gare dun *ton charcois* !

'Fais attention à toi (gare donc ta carcasse)' (Chaigne 1997, 43)

taesà sa goule, sun bét

'Fermer la bouche, se taire' (Gautier 1993, 119).

Jusqu'à maintenant, nous avons présenté des exemples de créoles contemporains et de dialectes français des 19^e et 20^e siècles. Il est certain que ces dialectes, obsolescents de nos jours, ont un caractère conservateur, comme l'a souligné Boucherie (1865) pour le saintongeais. Quant au stade de grammaticalisation de l'expression en question, une différence entre les créoles et les dialectes français est nette.

Dans les dialectes dont il est question ici, la technique dominante pour exprimer le réfléchi – à savoir l'emploi du pronom personnel réfléchi correspondant à se à la 3^e personne – est pleinement conservé et fonctionnel. Si *corps* est employé dans la même finalité, il ne s'agit pas d'une technique à laquelle on pourrait attribuer un stade avancé de grammaticalisation. Dans cette fonction, elle est employée dans un but souvent rhétorique, expressif, etc., mais elle n'est pas toujours facile à discerner, et ces expressions avec *corps* remplissent fréquemment – et souvent en même temps – d'autres fonctions sémantiques.

Dans l'émergence des langues créoles, par contre, la technique pronominale de marquage de la diathèse réfléchie s'est perdue, ainsi que nous l'avons expliqué, tout au moins à la troisième personne. On pourrait dire que cette grammaticalisation n'a été possible en créole qu'en raison de la perte de la technique grammaticale non marquée du français.

Il est possible de préciser l'évolution historique de cette technique, tout d'abord quant à son émergence en créole. En effet, lorsqu'on examine la célèbre *Passion de Notre Seigneur selon St Jean en langage nègre*, probablement écrite entre 1720 et 1740 (Hazaël-Massieux 2008), on est frappé par la présence

de nombreux exemples dans lesquels le corps humain, ou une partie du corps humain, permet d'exprimer la co-référence entre le sujet et l'objet. Cette fréquence peut être soit un indice de grammaticalisation avancée, soit un facteur de grammaticalisation. En tout cas, le lien entre cette fréquence et une grammaticalisation avancée semble évident, surtout pour ce qui concerne l'expression avec *corps a toé*, selon le schéma *kò* + possessif, qui correspond à l'usage le plus répandu aujourd'hui.

Créole antillais du 18^e siècle :

ïo tous maré *mine* (M.-C. Hazaël-Massieux 2008, 63)

'Leurs visages se fermèrent tous' (G. Hazaël-Massieux 1996, 255).

n'a pas la peine cassé *bouche* pour arien (M.-C. Hazaël-Massieux 2008, 63)

'Inutile de vous fatiguer la bouche pour rien' (G. Hazaël-Massieux 1996, 255).

Largué *corps a toé* ! (M.-C. Hazaël-Massieux 2008, 66)

'Délivre-toi toi-même' (G. Hazaël-Massieux 1996, 258).

La grande densité de l'emploi de cette technique sémantico-syntaxique dans le texte de la *Passion* semble traduire qu'il s'agit là d'un marquage particulièrement saillant du premier créole basilectal.

Si cette technique s'avère grammaticalisée en créole dès la première moitié du 18^e siècle, comment évaluer ses bases linguistiques françaises de manière plus détaillée ? En fait, l'utilisation de *corps* comme marqueur diathétique est bien attestée en ancien français, ainsi dans la *Chanson de Roland*. Dans les deux exemples suivants, cette construction équivaut grammaticalement à *se diriger*.

Par tantes teres ad *sun cors demened*

'Il a mené son corps par tant de terres' (*Chanson de Roland*, v. 525).³¹

Jo cunduirai *mun cors* en Rencesvals

'Je mènerai mon corps à Roncevaux' (*Chanson de Roland*, v. 892).

D'autres emplois de *corps* se trouvent dans la *Chanson de Roland*, non seulement sémantiques, mais aussi dans des fonctions grammaticales différentes, comme l'emploi suivant, en tant que quasi-pronom d'objet :

³¹ Nous citons l'édition bilingue de Moignet (1969). La traduction de cette édition cherche évidemment à rester proche du texte d'origine et ne rend pas les nuances grammaticales sur lesquelles nous insistons ici.

Sun cors demenie mult fierement asalt

‘celui-ci, féroce, s’attaque à sa personne même’ (*Chanson de Roland*, v. 729).

L’ancien français prête souvent une grande attention aux parties du corps dans lesquelles toutes les émotions se manifestent précisément.³² Buridant (2000, 412s.) montre la gamme de fonctions d’expressions avec *cors* en ancien français ; il souligne que l’emploi avec un possessif *mon/ton/son (cors)* « peut alterner avec le pronom réfléchi » (413) et qu’il s’est ainsi éloigné du sens sémantique plein pour acquérir un certain degré de grammaticalisation. Cette expression du réfléchi – qui n’est, bien entendu, qu’une alternative au pronom réfléchi simple par rapport auquel elle apporte toujours, malgré ce début de grammaticalisation, une composante sémantique expressive – se perd dans le processus d’élaboration du « bon usage ». Et, alors que les concepts physiques deviennent plus abstraits dans l’évolution du français, ce sont les dialectes qui semblent hériter de cette attention accrue aux parties du corps.³³

Quant à l’évolution ultérieure de cette technique en français, c’est un regard sur l’œuvre de Marguerite de Navarre qui nous permet de l’appréhender. Née dans l’Angoumois, de même que son frère François I^{er}, Boucherie (1865) la cite à plusieurs reprises comme source de l’évolution linguistique saintongeaise du 16^e siècle : « Marguerite de Navarre, notre compatriote, dans les lettres de laquelle on trouve plus d’une trace du parler de la Saintonge » (73s.). Et effectivement, alors qu’on constate un emploi plus littéraire et sémantique de *corps* dans l’*Heptaméron*, recueil de nouvelles publié pour la première fois en 1558/1559, une large fourchette d’emplois différents de *corps* est bien présente dans les lettres adressées à son frère. Ces lettres, conservées d’abord seulement dans leur forme manuscrite d’origine et publiées plus tardivement, sont bien plus que l’*Heptaméron* tributaires de l’oralité et d’un français régional marqué par le saintongeais. Nous y remarquons par exemple les occurrences suivantes :

³² Cf. dans le roman courtois *Cligés* de Chrétien de Troyes le célèbre discours d’Alexandre, lorsqu’il s’interroge sur son amour de Soredamor, se demandant comment la flèche de l’amour a pu percer son corps (Chrétien de Troyes 1978, vv. 678–864).

³³ Gautier (1993, 57) constate que le poitevin-saintongeais a tendance à employer le possessif avec les parties du corps, ce qui revient à dire que l’expression des parties du corps est tout à fait caractéristique de cette zone dialectale : *ine pochàie su sen épale* ‘un sac plein sur l’épaule’ ; *in penàe den sun bra* ‘un panier au bras’ ; *in chapea su sun calea* ‘un chapeau sur la tête’ ; *se nalàe de sun pai* ‘partir à pied’.

Et s'il luy estoit possible de lesser aller *son corps* à sa voulenté, la mer l'auroit hientoust portée où je voys
(Marguerite de Navarre 1842, 52).

Et pour ce, Monseigneur, que ce porteur vous dira l'estat où il m'a laissée et l'ennuy que j'ay de ne pouvoir mener *mon corps* selon ma voulenté, je ne vous ennuyray de redite [...] (Marguerite de Navarre 1842, 229).

Cette structure réfléchie est sans aucun doute présente au 16^e siècle dans l'ouest de la France. On peut lui attribuer un début de grammaticalisation : elle a été ressentie comme une structure particulière, et, paradoxalement, ce statut se déduit de sa disparition de l'écrit, à savoir de sa quasi-absence dans l'*Heptaméron*. Cette expression a donc été reléguée à l'oralité dialectale, qui l'a conservée, et les nombreuses expressions avec *corps* en poitevin-saintongeais encore attestées aux 19^e et 20^e siècles en témoignent. Mais, même dans les *Lettres* de Marguerite de Navarre, le constat sur les occurrences de cette expression diathétique reste valable : il s'agit d'exemples à situer dans une large gamme d'emplois, diffus, expressifs et utilisés à des fins rhétoriques. Ils ont un statut accessoire, à côté de l'encodage pronominal traditionnel du réfléchi, et c'est sous cette forme que la structure réfléchie avec *corps* a fait partie des registres du français oral transmis aux Antilles par les colons.

C'est pour toutes ces raisons que nous pensons que l'héritage – cependant indéniable – des dialectes français (langues ou codes B dans notre approche de la convergence) ne suffit pas à expliquer la rapidité et la radicalité de la grammaticalisation du marquage diathétique avec *kò* en créole basilectal émergeant, environ un siècle après l'arrivée des premiers colons français aux Antilles. À notre avis, l'énorme rapidité de cette grammaticalisation s'explique par deux autres facteurs simultanés.

Si l'on considère l'héritage dialectal comme premier facteur dans la grammaticalisation de la structure avec *kò* en créole, le deuxième est d'ordre potentiellement universel.³⁴ D'un point de vue typologique, le concept du corps humain est de loin la source la plus fréquente pour la grammaticalisation de la diathèse réfléchie. Ainsi, des langues n'ayant aucun rapport typologique ou génétique avec les langues étudiées ici, ont grammaticalisé ce type de construction (cf. Heine/Kuteva 2002, 58–60 ; Schladt 2000).

34 Sur le rapport entre grammaticalisation et tendances universelles dans la formation des créoles, cf. par ex. Raible (2003).

Le troisième facteur concerne les langues de contact africaines, qui sont massivement présentes dans les colonies à partir du changement de la société d'habitation à la société de plantation (cf. ci-dessus), jouant le rôle de langues A dans un processus de convergence complexe. Quant à la construction avec *kò*, Schladt (2000, 110) note, après avoir souligné l'universalité du phénomène, qu'il s'agit d'un trait aréal particulièrement saillant en Afrique : « In Africa, body parts are almost exclusively the source of reflexive markers ».

Examinons quelques exemples de langues qui ont contribué à l'émergence des créoles des Petites Antilles. Eltis/Richardson (2010, 238) notent que c'est le golfe du Bénin qui a fourni le pourcentage le plus élevé d'esclaves en Guadeloupe et en Martinique (98.000 sur 290.000 esclaves en tout).³⁵ Sans pouvoir entrer dans les détails de la situation linguistique complexe du golfe de Bénin où sont pratiquées de très nombreuses langues appartenant à des sous-groupes typologiques différents, nous citerons deux exemples.³⁶ Ainsi, le yoruba (langue nigéro-congolaise, sous-branche Benue-Congo) dispose de réfléchis formés à partir de la notion du corps humain :

Olú feran ara rè
 Olu like body his
 'Olu likes himself' (Reuland/Schadler 2010).

Ceci est également le cas en akan, autre langue de substrat potentielle. Dans son article sur les sources diachroniques des réfléchis formés sur le concept du corps en akan (Niger-Congo, sous-branche kwa), Osam (2002, 1489) cite des expressions qui, sans relever de la diathèse réfléchie au sens strict du terme, se servent du concept du corps humain pour se référer à une personne :

Wo ho te den ?
 2SG POSS body be-how
 'How is your body ? How are you ?'

³⁵ Pour les créoles mauricien et seychellois, dont nous avons cité un exemple, la langue de substrat à considérer en tout premier lieu est le malgache, langue austronésienne, qui dispose, elle aussi, de réfléchis faisant référence au corps humain. À ce sujet, voir Carden (1993) et Kriegel (2015).

³⁶ Il convient de noter que la possibilité de former des réfléchis avec le corps humain est absente des langues gbe qui entrent également en jeu dans l'émergence des créoles français de la Caraïbe. Pour un débat sur l'absence de cette technique dans les langues gbe, voir Lefebvre (2004).

Le concept du corps humain *ho* se serait ensuite grammaticalisé pour devenir en akan marque du réfléchi (Osam 2002, 148) :

Ama e-pira no ho
 Ama PERF-hurt 3POSS self
 ‘Ama has hurt herself’.

Après avoir passé en revue les sources possibles (dialectes français et langues africaines) des réfléchis basés sur le concept du corps dans les créoles français, nous constatons que ces données sont à même d’appuyer l’hypothèse de Bollée), selon laquelle l’expression de la diathèse réfléchie dans les créoles français constitue un cas de convergence. La grammaticalisation du concept du corps humain en tant que marque du réfléchi, qui ressemble à ce que nous observons dans beaucoup de langues, et notamment des langues africaines, ne se serait probablement jamais produite sans la présence de modèles dans les dialectes français ; leur rareté dans les créoles anglais (Haspelmath et al. 2013) renforce clairement notre hypothèse. Il est certain que dans les dialectes, cette technique est un moyen accessoire lequel est utilisé à des fins émotivo-rhétoriques, en supplément de la véritable technique pronominale. Ici, ce type de grammaticalisation ne s’est donc pas produit à cause de la présence d’une technique très productive, à savoir celle des formes en *se*. Mais, même si l’on ne peut pas parler de grammaticalisation ni avancée ni accomplie au sujet des exemples de ces dialectes, il est évident que ce type d’expressions peut former le point de départ de processus de grammaticalisation, d’autant qu’il semble être bien plus fréquente dans les dialectes qu’en français standard. Les créoles français auraient donc grammaticalisé une technique existante dans les dialectes français parce que les locuteurs africains des premiers temps de la colonisation auraient perçu une similarité avec une grammaticalisation en cours dans leurs langues primaires, et parce que, parallèlement, ce parcours de grammaticalisation semble être potentiellement universel.

Cet exemple permet d’illustrer notre postulat théorique formulé en 4.1. Les langues parlées par les populations serviles ont fait fonction de catalyseur pour la grammaticalisation de la diathèse réfléchie avec le corps humain dans les créoles français dans lesquels la possibilité d’avoir recours à un pronom personnel réfléchi fait défaut. Le fait qu’il s’agisse d’une voie de grammaticalisation universelle, attestée dans beaucoup de langues différentes, a sûrement renforcé cette évolution.

5 Conclusions et questions finales

Nous pourrions appliquer le concept de la convergence à d'autres domaines de l'émergence de la grammaire créole, comme par exemple la construction relative avec *la* (Ludwig/Pfänder 2003), ou à certains marqueurs aspecto-temporels, etc. Aboh/DeGraff (2017) établissent toute une liste de domaines qui pourraient se prêter à une telle analyse. Cependant, n'oublions pas la constatation déjà citée de Mufwene (1996), suivant laquelle la convergence n'est pas à l'origine de tous les aspects centraux de la grammaire des créoles basilectaux.

Quelques aspects restent à éclaircir. Une première question concerne la convergence et la grammaticalisation : ces deux processus vont-ils forcément de pair ? Nous sommes d'avis que non. Nous avons traité la convergence dans le domaine grammatical, mais elle concerne aussi d'autres domaines comme la phonétique. Et même dans le domaine grammatical, le copiage d'un trait d'une langue de contact A pour constituer pleinement un trait similaire, auparavant pas entièrement formé dans B n'est peut-être pas nécessairement en lien avec un processus de grammaticalisation. Ainsi, la convergence ne serait pas forcément liée ni à la grammaticalisation, ni à un facteur universel renforçant la même évolution.³⁷ Mais cette question reste à résoudre dans l'avenir. Cependant, la co-occurrence de la convergence, de la grammaticalisation et d'un facteur universel nous semble être caractéristique pour la créolisation. Notre précision suivant laquelle la reconnaissance de similarité constitue un acte subjectif, est pleinement compatible avec l'insistance d'Aboh/DeGraff (2017) sur l'importance du clivage L1/L2 ainsi que de la restructuration dans le processus d'émergence des langues créoles.

Cette réflexion amène à un autre point du débat. Le regard plus précis sur les dialectes entraîne deux constats que nous formulerons de manière très générale.

Premièrement, ce regard révèle effectivement l'ampleur de l'héritage des créoles dans les dialectes français : sur nombre de points, les traits des créoles peuvent être reliés aux dialectes, plus qu'au français standard ; de toute façon, le « bon usage » était peu répandu au 17^e, voire même encore au 18^e siècle en France (cf. Ludwig/Schwarze 2012). Dans les dialectes, on trouve certes des tendances de démarquage de la morphologie ainsi que des techniques d'encodage qui distinguent les dialectes de ce qui est devenu le français standard. En ce sens, si nous relions le créole à ces tendances et à ces techniques, ou, plus concrètement, si nous relions par exemple l'encodage du réfléchi avec *kò* aux expressions dialectales avec *corps*, nous établissons certainement une continuité typologique entre le français et les créoles. D'ailleurs, les dialectes constituent un

³⁷ Sur ce point, nous suivons la définition de Bollée (2007), évoquée ci-dessus ; cf. 3.1.

genre de « missing link » entre les créoles, d'un côté, et l'ancien et le moyen français, de l'autre : les strates anciennes du français font parfois preuve de techniques analogues aux créoles, comme dans le cas de l'utilisation de *cors* dans la *Chanson de Roland*. Les dialectes sont, ainsi que l'a démontré Boucherie (1865) pour le poitevin-saintongeais, souvent de nature conservatrice et préservent des structures plus anciennes qui finissent par se perdre dans la voie vers le français standard ; c'est donc par ce biais dialectal que ces structures peuvent parvenir aux créoles.

Mais, d'autre part, le même regard sur les dialectes montre qu'une bonne partie de ce qui les lie aux créoles existe, au sein des dialectes, seulement en tant que tendances non ou peu grammaticalisées, comme techniques alternatives et non centrales. Dans les dialectes, les grands domaines de la grammaire française, par exemple la conjugaison temporelle et modale ou le marquage des diathèses, restent pleinement intacts. Dans la créolisation, l'élimination de la morphologie du français dialectal se produit en lien avec l'émergence, dans la société d'habitation, d'un savoir pragmatique d'hybridation et de démarquage dans une communication de contact (Ludwig 2018), englobant surtout la langue du colonisateur (le français, qui correspond au code B dans notre approche de la convergence) et celles des esclaves (principalement, des langues africaines, les codes A). Cette élimination se produit très rapidement, parallèlement à une grammaticalisation accélérée et radicale de techniques qui, dans les dialectes, n'avaient qu'un statut accessoire et marginal.

Le processus complexe amenant à l'émergence des langues créoles comprend donc le maintien de certaines caractéristiques typologiques connues des dialectes français, tout en incluant l'élimination d'une grande partie de leur morphologie, ainsi que la production d'une série de grammaticalisations très avancées d'autres traits, et cela en pratiquement un siècle seulement. Aucune évolution qui présenterait ces mêmes caractéristiques n'est linguistiquement attestée d'une phase quelconque de l'évolution des langues romanes, malgré toutes nos spéculations, par exemple quant au premier âge de la romanisation de la Gaule. Les grands changements typologiques entre le latin et le français, comme l'élimination de l'*accusativus cum infinitivo* et la généralisation de la subordination par *que*, l'émergence du nouveau futur et du conditionnel, etc. sont des évolutions lentes, impliquant des stades intermédiaires où l'ancien et le nouveau coexistent, et qui sont par ailleurs bien attestés en latin vulgaire. Il semble que ce soit en fonction de cette différence entre romanisation et créolisation qu'Abloh/DeGraff (2017) parlent, dans le cas de l'émergence des créoles, de « cascades » évolutives. Et c'est en ce sens que nous pensons que la convergence et la grammaticalisation accélérées et radicales réconcilient en fait les scénarios de continuité et de rupture dans la créolisation.

6 Bibliographie

6.1 Sources et dictionnaires

- Anonyme, *La Gente Poitevin'rie. Ouecque le precez de lorget & de san vesin, & chonsons jeouses compousie in bea Poiteuin*, avec une introduction par L. Favre, Niort, Clouzot, 1660 (réédition 1887).
- Bollée, Annegret, et al., *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique (DÉCA). Première partie : Mots d'origine française*, Hamburg, Buske, 2018.
- Chaigne, Edgar, *Trésors du parler des pays de l'ouest : Poitou, Charentes, Vendée*, Bordeaux, Aubéron, 1997.
- Chanson de Roland* = Anonyme, *La Chanson de Roland*, texte original et traduction par Gérard Moignet, Paris, etc., Bordas, 1972.
- Chrétien de Troyes, *Cligés*, ed. Alexandre Micha, Paris, Champion, 1978.
- Confiant, Raphaël, *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Ibis Rouge, 2007.
- Favre, Léopold, *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis et son supplément*, Niort, Favre, 1867 (réimpression Bouhet, La Découvrance, 2002).
- FEW = Wartburg, Walther von, et al., *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn/Bâle, Klopp/Zbinden, 1928–2003. <<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php>> [dernière consultation : 30.05.2018].
- Furetière, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, A. et R. Leers, 1690.
- LMPT = Ludwig, Ralph, et al., *Dictionnaire créole*, Paris, SERVEDIT – Maisonneuve & Larose – Éditions Jasor, ²2002.
- Marguerite de Navarre, *Nouvelles lettres de la Reine de Navarre adressées au Roi François I^{er}, son frère*, d'après le manuscrit de la bibliothèque du Roi, par F[r François] Génin, Paris, Renouard, 1842.
- Matho, Christophe, et al., *Les histoires extraordinaires en français et en patois berrichon*, avec la participation de Christian Benz et Marie du Berry, Romorantin, Communication Presse Édition, 2011.
- Pivetea, Vianney, *Dictionnaire du Poitevin-Saintongeais. Parlers de Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime, nord Gironde, sud Loire-Atlantique*, Mougou, Geste, 1996.
- Rézeau, Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de l'ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, 1984.
- Sand, George, *La mare au diable*, Paris, Messidor, 1981, ¹1846.
- Sand, George, *Légendes rustiques*, Clermont-Ferrand, Paleo, 2010, ¹1858.
- Sand, George, *Préface : M. Laisnel de la Salle*, in : de la Salle, Laisnel, *Croyances et légendes du centre de la France. Souvenirs du vieux temps*, avec une préface de George Sand, vol. 1, Paris, Chaix, 1875, VII–XII.
- van Bever, Adolphe, *Les poètes du terroir du XV^e siècle au XX^e siècle. Textes choisis*, vol. 1, Paris, Delagrave, 1909.
- van Bever, Adolphe, *Les poètes du terroir du XV^e siècle au XX^e siècle. Textes choisis*, vol. 4, Paris, Delagrave, ²1992.

6.2 Études

- Aboh, Enoch/DeGraff, Michel, *A null theory of creole formation based on universal grammar*, in : Roberts, Ian (ed.), *The Oxford handbook of universal grammar*, Oxford, Oxford University Press, 2017, 401–458.
- Baptista, Marlyse/Gelman, Susan/Beck, Erica, *Testing the role of convergence in language acquisition, with implications for creole genesis*, *International Journal of Bilingualism* 20 (2016), 269–296.
- Beauchet-Filleau, Henri, *Essai sur le patois poitevin ou Petit glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne et les communes voisines*, Niort/Melle, Clouzot/Moreau, 1864 (réimpression Genève, Slatkine Reprints, 1970).
- Bernard, Daniel, *Le patois berrichon*, La Crèche, La Geste, 2017.
- Bisang, Walter, *Grammaticalization and language contact constructions and positions*, in : Giacalone Ramat, Anna/Hopper, Paul J. (edd.), *The limits of grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamine, 1998, 13–58.
- Blasi, Damián/Michaelis, Susanne M./Haspelmath, Martin, *Grammars are robustly transmitted even during the emergence of creole languages*, *Nature Human Behavior* (2017). <<https://www.nature.com/articles/s41562-017-0192-4>> [dernière consultation : 22.06.2018].
- Bod, Rens, *Exemplar-based syntax. How to get productivity from examples*, *The Linguistic Review* 23 (2006), 291–320.
- Bollée, Annegret, *Die Rolle der Konvergenz bei der Kreolisierung*, in : Ureland, Per Sture (ed.), *Die Leistung der Strataforschung und der Kreolistik. Typologische Aspekte der Sprachkontakte. Akten des 5. Symposions über Sprachkontakt in Europa. Mannheim 1982*, Tübingen, Niemeyer, 2007 ; ¹1982, 391–405.
- Boucherie, Anatole, *Patois de la Saintonge. Curiosités étymologiques et grammaticales*, Angoulême, Nadaud, 1865.
- Bruyn, Adrienne, *On identifying instances of grammaticalization in Creole languages*, in : Baker, Philipp/Syee, Anand (edd.), *Changing meanings, changing functions. Papers relating to grammaticalization in contact languages*, Westminster, University of Westminster Press, 1996, 29–46.
- Buridant, Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes, 2000.
- Bybee, Joan/McClelland, James L., *Alternatives to the combinatorial paradigm of linguistic theory based on domain general principles of human cognition*, in : Ritter, Nancy A. (ed.), *The role of linguistics in cognitive science*, special issue of *The Linguistic Review* 22 : 2–4, Berlin/New York, De Gruyter, 2005, 381–410.
- Bybee, Joan L./Slobin, Dan I., *Rules and schemas in the development and use of the English past tense*, *Language* 58 (1982), 265–289.
- Carden, Guy, *The Mauritian Creole « lekor » reflexive. Substrate influence on the target-location parameter*, in : Byrne, Francis/Holm, John (edd.), *Focus and grammatical relations in Creole languages*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 1993, 105–117.
- Cerruti, Massimo, *From language contact to language variation*, *Journal of Language Contact* 7 (2014), 288–308.
- Chaudenson, Robert, *Les créoles français*, Paris, Nathan, 1979.
- Chaudenson, Robert, *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, L'Harmattan, 2003.

- Chauveau, Jean-Paul, *Grâce à l'apport des créoles à l'histoire du français*, « trève de balivernes » !, in : Brasseur, Pierre/Véronique, Georges D. (edd.), *Mondes créoles et francophones. Mélanges offerts à Robert Chaudenson*, Paris, L'Harmattan, 2007, 189–199.
- Chevrier, Jean-Jacques, *439 Expressions populaires en Poitou-Charentes-Vendée*, La Crèche, Geste, 2000.
- Chevrier, Jean-Jacques/Gautier, Michel, *Le poitevin-saintongeais langue d'oïl méridionale*, Bruxelles, Bureau européen pour les langues moins répandues, 2002.
- Coulon, Gérard, *Le Berry gallo-roman*, La Crèche, La Geste, 2017.
- Dalembert, Louis-Philippe, *Avant que les ombres s'effacent*, Paris, Sabine Wespieser, 2017.
- de la Salle, Laisnel, *Croyances et légendes du centre de la France. Souvenirs du vieux temps*, avec une préface de George Sand, vol. 2, Paris, Chaix, 1875.
- De Smet, Hendrik, *English « -ing »-clauses and their problems. The structure of grammatical categories*, *Linguistics* 48 (2010), 1153–1193.
- Donnadieu, Jean-Louis, *Un Berrichon méconnu pionnier aux Amériques. Hector-Louis de Barbançois (1763–1855)*, *Revue de l'Académie du Centre* (2014), 44–57.
- Drinka, Bridget, *Language contact in Europe. The periphrastic perfect through history*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- Eltis, David/Richardson, David, *Atlas of the transatlantic slave trade*, New Haven/London, Yale University Press, 2010.
- Faine, Jules, *Philologie créole. Études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1937.
- Frajzyngier, Zygmunt/Curl, Traci S., *Reflexives. Forms and functions*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2000.
- Gadet, Françoise, *Le français ordinaire*, Paris, Colin, 1997.
- Gadet, Françoise, *La relative française, complexe et difficile*, in : Kriegel, Sibylle (ed.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Éditions, 2003, 251–268.
- Gadet, Françoise/Ludwig, Ralph, *Le français au contact d'autres langues*, Paris, Ophrys, 2015.
- Gast, Volker/van der Auwera, Johan, *What is « contact-induced grammaticalization » ? Examples from Mayan and Mixe-Zoquean languages*, in : Wiemer, Björn/Wälchli, Bernhard/Hansen, Björn (edd.), *Grammatical replication and borrowability in language contact*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2012, 381–426.
- Gautier, Michel, *Grammaire du poitevin-saintongeais. Parlers de Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime, nord Gironde, sud Loire-Atlantique*, Mougou, Geste, 1993.
- Gentner, Dedre/Markman, Arthur B., *Similarity is like analogy. Structural alignment in comparison*, in : Cacciari, Cristina/Gentner, Dedre (edd.), *Similarity in language, thought and perception*, Turnhout, Brepols, 1995, 111–147.
- Goodman, Morris F., *A comparative study of Creole French dialects*, La Haye, Mouton, 1964.
- Große, Sybille, *Sprachkontakt in Paraguay. « ndaje » als modaler bzw. evidentieller Marker des Guaraní in Spanischvarietäten Paraguays*, in : Schlaak, Claudia/Busse, Lena (edd.), *Sprachkontakte, Sprachvariation und Sprachwandel*, Tübingen, Narr, 2011, 231–256.
- Gumperz, John J./Wilson, Robert, *Convergence and creolization. A case from the Indo-Aryan /Dravidian border in India*, in : Dil, Anwar S. (ed.), *Language in social groups. Essays by John J. Gumperz*, Stanford, Stanford University Press, 1971, 251–273.

- Haase, Martin/Nau, Nicole, *Einleitung : Sprachkontakt und Grammatikalisierung*, in : Haase, Martin/Nau, Nicole (edd.), *Sprachkontakt und Grammatikalisierung*, Schwerpunkttheft Sprachtypologie und Universalienforschung 49/1 (1996), Berlin, Akademie-Verlag, 3–8.
- Haspelmath, Martin/APICS consortium, *Chapter 87 : Reflexive constructions*, in : Michaelis, Susanne Maria/Maurer, Philippe/Haspelmath, Martin/Huber, Magnus (edd.), *The Atlas of Pidgin and Creole Language Structures*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 346–349.
- Hall, Robert A., Jr., *Creole languages and genetic relationships*, *Word* 14 (1958), 367–373.
- Hazaël-Massieux, Guy, *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, *Textes anciens en créole français de la Caraïbe. Histoire et analyse*, Paris, Publibook, 2008.
- Heine, Bernd, *On polysemy copying and grammaticalization in language contact*, in : Chamoreau, Claudine/Leglise, Isabelle (edd.), *Dynamics of contact-induced language change*, Berlin/Boston, De Gruyter Mouton, 2012, 125–166.
- Heine, Bernd/Kuteva, Tania, *World lexicon of grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Heine, Bernd/Kuteva, Tania, *Language contact and grammatical change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Hopper, Paul J./Traugott, Elizabeth C., *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- Hunnius, Klaus, *Zur Frage der syntaktischen Entlehnung*, *Romanische Forschungen* 87 (1975), 64–81.
- Jarvis, Scott/Pavlenko, Aneta, *Crosslinguistic influence in language and cognition*, New York/London, Routledge, 2008.
- Jaubert, Hippolyte-François, *Glossaire du Centre de la France*, Paris, Chaix, ²1869.
- Johanson, Lars, *Contact-induced change in a code-copying framework*, in : Jones, Mari C./Esch, Edith (edd.), *Language change. The interplay of internal, external and extra-linguistic factors*, Berlin/New York, De Gruyter, 2002, 85–313.
- Johanson, Lars, *On copying grammatical meaning*, *Sprachtypologie und Universalienforschung* 58 (2005), 75–83.
- Johanson, Lars, *Remodeling grammar. Copying, conventionalization, grammaticalization*, in : Siemund, Peter/Kintana, Noemi (edd.), *Language contact and contact languages*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2008, 61–79.
- Kleiber, Georges, *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.
- Klimenkowa, Alla, *Sprachkontakt und lexikalische Innovation in der karibischen Kontaktzone. Die Beispiele « bozal », « cimarrón » und « criollo »*, Hamburg, Buske, 2017.
- Kriegel, Sibylle, *Diathesen im Mauritius- und Seychellenkreol*, Tübingen, Narr, 1996.
- Kriegel, Sibylle, *Les constructions pronominales dans deux textes du latin tardif*, in : Cortès, Colette (ed.), *Problèmes de classement des unités lexicales. Cahier du C.I.E.L. 1996–1997*, Paris, Université Paris 7, 1999, 135–156.
- Kriegel, Sibylle (ed.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Éditions, 2003.
- Kriegel, Sibylle, *Code copying in Indian Ocean Creoles : the post abolition period*, in : Chamoreau, Claudine/Leglise, Isabelle (edd.), *Dynamics of contact-induced language change*, Berlin/Boston, De Gruyter Mouton, 2012, 265–284.

- Kriegel, Sibylle, *Créoles et français : quelques différences dans la valence verbale*, in : Aslanov, Cyril (ed.), *L'impact du contact entre les langues : des interférences structurelles aux convergences typologiques*, numéro thématique des Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage 31 (2015). <<https://tipa.revues.org/1306>> [dernière consultation : 12.06.2018].
- Kriegel, Sibylle/Ludwig, Ralph, *Le français en espace créolophone : Guadeloupe et Seychelles*, Romanistisches Jahrbuch 69 (2018), 56–95.
- Kriegel, Sibylle/Ludwig, Ralph/Henri, Fabiola, *Les rapports entre créole et bhojpourri à Maurice : contact de langues et actes identitaires*, in : Hookoomsing, Vinesh/Ludwig, Ralph/Schnepel, Burkhard (edd.), *Multiple identities in action. Mauritius and some Antillean parallelisms*, Francfort et al. Lang, 2009, 203–252.
- Kriegel, Sibylle/Ludwig, Ralph/Salzmann, Tabea, *Reflections on discourse ecology and language contact. The crucial role of some scalar terms*, in : Ludwig, Ralph/Mühlhäusler, Peter/Pagel, Steve (edd.), *Linguistic ecology and language contact*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, 179–213.
- Labat, R. P. Jean-Baptiste, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, 8 vol., Paris, Delespine, 1742 ; ¹1722.
- Lefebvre, Claire, *Issues in the study of Pidgin and Creole languages*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2004.
- Lehmann, Christian, *Thoughts on grammaticalization. A programmatic sketch*, vol. 1, Cologne, Institut für Sprachwissenschaft, 1982.
- Lehmann, Christian, *New reflections on grammaticalization and lexicalization*, in : Wischer, Ilse/Diewald, Gabriele (edd.), *New reflections on grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2002, 1–18.
- Ludwig, Ralph, *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Zur Syntax und Pragmatik atlantischer Kreolsprachen auf französischer Basis*, Tübingen, Narr, 1996.
- Ludwig, Ralph, *Zur Entwicklung der französischen Sprachkultur : Konversationstradition, Kanonbildung und interkulturelle Offenheit*, in : Röseberg, Dorothee/Thoma, Heinz (edd.), *Interkulturalität und wissenschaftliche Kanonbildung. Frankreich als Forschungsgegenstand einer interkulturellen Kulturwissenschaft*, Berlin, Logos, 2008, 163–188.
- Ludwig, Ralph, *Synonymie, analogie et métaphore : rhétorique et cognition au 18^e siècle*, in : Vallenthini, Michèle/Vincent, Charles/Godel, Rainer (edd.), *Classer les mots, classer les choses. Synonymie, analogie et métaphore au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2014, 19–44.
- Ludwig, Ralph, *Diachronies française et créole. Rapports épistémiques*, in : Ayres-Bennett, Wendy, et al. (edd.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris, Classiques Garnier, 2018, 143–177.
- Ludwig, Ralph/Bruneau-Ludwig, Florence, *Langue(s) et communication en Guadeloupe : vers une approche écolinguistique*, Cahiers de linguistique 38 :2 (2012), numéro spécial *Construction des connaissances sociolinguistiques. Du terrain au positionnement théorique*, ed. Françoise Gadet, 139–166.
- Ludwig, Ralph/Mühlhäusler, Peter/Pagel, Steve, *Linguistic ecology and language contact. Conceptual evolution, interrelatedness, and parameters*, in : Ludwig, Ralph/Mühlhäusler, Peter/Pagel, Steve (edd.), *Linguistic ecology and language contact*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, 3–42.

- Ludwig, Ralph/Mühlhäusler, Peter/Pagel, Steve (edd.), *Linguistic ecology and language contact*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.
- Ludwig, Ralph/Pfänder, Stefan, *La particule « là » en français oral et en créole caribéen : grammaticalisation et contact de langues*, in : Kriegel, Sibylle (ed.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Éditions, 2003, 269–284.
- Ludwig, Ralph/Schwarze, Sabine, *Ein erneuter Blick auf Entwicklungen der französischen Sprachkultur. Zur Vernetzung von sprachlicher Normierung und literarischer Kanonisierung im 18. und frühen 19. Jahrhundert*, Romanistisches Jahrbuch 62 (2012), 98–136.
- Luron, Jean-Baptiste, *Comment qu'y causont ? 13 leçons de parler rural*, Sury-en-Vaux, A à Z Patrimoine, 2007.
- Matras, Yaron, *Language contact*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- Matras, Yaron, *Contact, convergence and typology*, in : Hickey, Raymond (ed.), *The handbook of language contact*, Oxford, etc., Wiley-Blackwell, 2010, 66–86.
- Matras, Yaron, *Grammaticalization and language contact*, in : Narrig, Heiko/Heine, Bernd (edd.), *The Oxford handbook of grammaticalization*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 279–290.
- Matthews, Stephen/Yip, Virginia, *Contact-induced grammaticalization. Evidence from bilingual acquisition*, *Studies in Language* 33 (2009), 366–395.
- McWhorter, John, *Linguistic simplicity and complexity. Why do languages undress*, Berlin/ New York, De Gruyter Mouton, 2011.
- Meillet, Antoine, *L'évolution des formes grammaticales*, in : Meillet, Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921 (réimpression Genève, Slatkine reprints, 1982), 130–149.
- Michaelis, Susanne Maria/Maurer, Philippe/Haspelmath, Martin/Huber, Magnus (edd.), *The Atlas of Pidgin and Creole Language Structures*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Montgomery-Anderson, Brad, *Grammaticalization through language contact : the periphrastic passive in Chontal Mayan*, *Journal of Language Contact* 3 (2010), 84–100.
- Mufwene, Salikoko, *The founder principle in Creole genesis*, *Diachronica* 13 (1996), 83–134.
- Mufwene, Salikoko, *L'émergence des parlers créoles et l'évolution des langues romanes : faits, mythes et idéologies*, *Études créoles*, nouvelle série 1 (2015), 11–37.
- Osam, Kweku E., *Reflexive marking and related functions in Akan*, *Journal of Asian and African Studies* 64 (2002), 141–151.
- Pakendorf, Brigitte, *Incipient grammaticalization of a redundant purpose clause marker in Lamunxin Èven : contact-induced change or independent innovation ?*, in : Robbeets, Martine I./Cuyckens, Hubert (edd.), *Shared grammaticalization*, Amsterdam/ Philadelphie, Benjamins, 2013, 259–283.
- Palacios, Azucena/Pfänder, Stefan, *Similarity effects in language contact. Taking the speakers' perceptions of equivalence seriously*, in : Besters-Dilger, Juliane, et al. (edd.), *Congruence in contact-induced language change. Language families, typological resemblance, and perceived similarity*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2014, 219–238.
- Parkvall, Michael, *The simplicity of creoles in a cross-linguistic perspective*, in : Miestamo, Matti/Sinnemäki, Kaius/Karlsson, Fred (edd.), *Language complexity. Typology, contact, change*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2008, 265–285.
- Parkvall, Mikael, *Out of Africa. African influences in Atlantic Creoles*, London, Battlebridge, 2000.

- Posner, Rebecca, *Creolization as typological change. Some examples from Romance syntax*, *Diachronica* 2 (1985), 167–188.
- Raible, Wolfgang, *Bioprogramme et grammaticalisation*, in : Kriegel, Sibylle (edd.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Éditions, 2003, 143–161.
- Raible, Wolfgang, *Metaphors as models of thinking*, in : Horn, Fabian/Breytenbach, Cilliers (edd.), *Spatial metaphors. Ancient texts and transformations*, Berlin, Edition Topoi, 2016, 21–44.
- Reuland, Eric/Schadler, Dagmar, *Approaching body part reflexives*, 2010. <http://www.africanaphora.rutgers.edu/images/stories/downloads/general/approaching_bprs_in_afri can_lang_report1%20fin.pdf> [dernière consultation : 17.09.2017].
- Ringbom, Håkan, *Cross-linguistic similarity in foreign language learning*, Clevedon, Multilingual Matters, 2007.
- Robbeets, Martine I./Cuyckens, Hubert (edd.), *Shared grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2013.
- Rosch, Eleanor, *Human categorization*, in : Warren, Neil (edd.), *Advances in cross-cultural psychology*, vol. 1, New York, Academic Press, 1977, 1–49.
- Schladt, Mathias, *The typology and grammaticalization of reflexives*, in : Frajzyngier, Zygmunt/Curl, Traci S. (edd.), *Reflexives. Forms and functions*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2000, 103–124.
- Schlieben-Lange, Brigitte, *L'origine des langues romanes : un cas de créolisation ?*, in : Meisel, Jürgen (ed.), *Langues en contact : pidgins, créoles*, Tübingen, Narr, 1977, 81–101.
- Simone, Raffaele, *The search for similarity in the linguist's cognition*, in : Cacciari, Cristina (ed.), *Similarity in language, thought and perception*, Turnhout, Brepols, 1995, 73–78.
- Stolz, Christel/Stolz, Thomas, *Funktionswortentlehnung in Mesoamerika. Spanisch-Amerindischer Sprachkontakt (Hispanoindiana II)*, *Sprachtypologie und Universalienforschung* 49 (1996), 86–123.
- Stolz, Thomas, *Sprachkontakt, Sprachwandel und « Grammatikalisierung » als Faktoren bei der Hispanisierung von indigenen Sprachen in hispanophonen Einflussonen*, in : Michaelis, Susanne/Thiele, Petra (edd.), *Grammatikalisierung in der Romania*, Bochum, Brockmeyer, 1996, 81–100.
- Sylvain, Suzanne, *Le créole haïtien. Morphologie et syntaxe*, Wetteren, De Meester, 1936.
- Thomason, Sarah G., *Language contact. An introduction*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2001.
- Thomason, Sarah G./Kaufman, Terrence, *Language contact, creolization, and genetic linguistics*, Berkeley, University of California Press, 1988.
- Tomič, Olga M., *Discreteness of grammaticalization as a resolution of language conflict in language contact*, *Folia Linguistica* 26 (2009), 255–272.
- Trask, Robert Lawrence, *Historical linguistics*, London, Arnold, 1996.
- Valdman, Albert, *Haitian Creole. Structure, variation, status, origin*, Equinox, Sheffield, 2015.
- Van Name, Addison, *Contributions to Creole grammar*, *Transactions of the American Philological Association* 1 (1869/1870), 123–167.
- Vosniadou, Stella (ed.), *Similarity and analogical reasoning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- Wischer, Ilse, *Sprachkontakt und Grammatikalisierung. Zum Einfluß des Altnordischen auf die Entwicklung der englischen Sprache*, in : Haßler, Gerda (ed.), *Sprachkontakt und Sprachvergleich*, Münster, Nodus, 2001, 75–88.

